

Abonnement.

LE CANADIEN. Journal Politique, Littéraire, Scientifique, Commercial, Industriel et Agricole, est imprimé et publié au n° 21, rue La Montagne (Basse-Ville) Québec, et paraît les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de \$4 par année. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui ne peut être moindre que six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront censés continuer en outre semestre. Les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, franchises de port, au bureau du journal.

LE CANADIEN.

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS.

E. R. FRÉCHETTE, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

Taux des Annonces.

Six lignes et quatorze centimes par ligne pour la première insertion, et 7 centimes pour chaque insertion subséquente. Dix lignes et quatorze centimes par ligne pour la première insertion, et 7 centimes pour chaque insertion subséquente. Annonces de dix lignes, 14 centimes pour la première insertion, et 7 centimes pour chaque insertion subséquente. On traite aussi de gré à gré pour les longues annonces. Les annonces, des lettres, des correspondances, doivent être envoyées avant neuf heures les jours de publication, et toujours accompagnées d'un franc, autrement elles ne sont publiées jusqu'à ce qu'il soit dit de les discontinuer.

Les Regrets et l'Espérance.

Mourir ! et j'attendais la gloire !
Je rêvais tout un avenir !
Mourir ! et jamais à l'histoire
Mon nom ne doit appartenir !
Je passerai comme l'abeille
Qui dans son lit de fleurs sommeille,
Laisant son miel inachevé.
Je m'en irai comme la barque
Que nul voyageur ne remarque
Sur les eaux du lac soulevé.

Qu'est-ce donc qu'une destinée
Qui n'a compté que deux instants !
Qu'est-ce qu'une course bornée
A deux pas au chemin du temps !
Qu'importe que notre paupière
S'ouvre un moment à la lumière
Pour rentrer dans l'obscurité !
Ah ! loin d'être un objet d'envie,
Dites-moi quel prix vaut la vie
Qui n'est pas l'immortalité !

Marcher sans laisser dans le monde
Un de ces sillons radieux
Dont la trace longue et profonde
Eclaire à la fois tous les yeux,
Passer à jeter à la terre
Quelque semence salutaire
Qui lui rapporte une moisson,
Prisonnier dans l'enceinte obscure
Où nous renferme la nature,
Sortir sans payer de rançon ;

Errer parmi ce troupeau d'hommes
Dont le mépris couvre les fronts,
En demandant ce que nous sommes,
En cherchant ce que nous serons ;
A côté du néant d'un autre
Nous hâter d'engloutir le nôtre ;
Gladiateur toujours vaincu,
Tomber inconnu dans l'arène,
Et léguer à la poudre humaine
Notre poudre : est-ce avoir vécu !

Oui, car si de mes destinées
Je n'ai point avili l'emploi,
Si je partageai mes journées
Entre les malheureux et toi,
O mon Dieu ! si dans ma souffrance,
Plein d'espoir en ta providence,
Je sus aimer et secourir,
Peut-être ai-je payé ma dette
A ce monde que je regrette,
A ce ciel que tu vas m'ouvrir.

Et toi, silence, âme insensée !
La terre captivait tes yeux.
Elève plus haut ta pensée :
Regarde du côté des dieux.
Là l'immensité se déploie ;
Là, d'un vaste océan de joie,
Pour le juste et pour ses pareils,
Jaillissent les sources fécondes,
Au-dessus d'innombrables mondes
Et d'incalculables soleils.

A la sphère étroite et cachée
Où tu rampas quelques instants
Tu croyais ta vie attachée :
Tu ne comptais qu'avec le temps,
Compte misérable et frivole !
Le temps sur ses ailes s'envole ;
L'éternité brille à tes yeux.
Athlète que mon cri fait taire,
Si le combat est sur la terre,
Le prix t'appelle dans les cieux.

Malheur à vous dont la folie
Vient briser dans nos faibles mains
Cette chaîne auguste qui lie
Dieu lui-même avec les humains !
Malheur à vous dont le murmure
Du fond de votre frêle impure
Monte vers son trône inconnu !
Vous qui blasphémez le grand Être,
Vous tremblez de le connaître
Lorsque son jour sera venu.

Il vient : il brise sur vos têtes
Ces couronnes et ces lauriers,
Vaines et fragiles conquêtes
Des poètes et des guerriers.
Une lame de l'innocence,
Un denier de la bienfaisance,
Devant lui compte cent fois plus
Que vos talents, que vos victoires :
Car si la terre veut des gloires,
Dieu n'exige que des vertus.

BRIFAUD.

LITTÉRATURE.

SCÈNES DE LA VIE DES ESCLAVES.

[Suite.]

III.

J'avais donc bien choisi en prenant un de ces moments-là pour conduire mon recommandé sur l'habitation que je savais être une des plus propres à lui donner un haut goût de cette sorte de vendanges coloniales.

Mais en arrivant sur la propriété, terme de notre voyage, je fus tout étonné de ne voir point l'atelier à l'ouvrage. J'aperçus bientôt la pièce de cannes dont la coupe avait été entamée, délaissée ; sur le bord du chemin, quelques coutelas gisaient abandonnés ; des cabrouets, dételés et à moitié chargés déjà, barraient la route, le brandard à terre ; un peu plus loin, je remarquai le foin du commandeur, ce sceptre terrible, couché impuissant à l'entrée de la pièce où le sol était foulé sous des trépiements tout frais encore.

Il me parut que ce désordre avait quelque chose de sinistre. Nous avançâmes sans rencontrer l'ombre d'un nègre sur nos pas ; plus nous approchions de la maison du maître, plus l'atmosphère, autour de nous, semblait chargée de tristesse et de lugubres symptômes. En entrant sur la vaste savane qui s'étendait à plus d'un kilomètre, et ordinairement peuplée de bestiaux, je comptai deux mulets se traînant lentement à travers les herbes. Un silence solennel planait sur ces solitudes. Partout où nos regards s'arrêtaient, j'observais des traces de ce désordre que j'avais trouvé dans la pièce de cannes. Rien n'était à sa place accoutumée. La cheminée du moulin lançait en spirales les dernières vapeurs d'une fumée pâle et froide.

— Mon Dieu ! m'écriai-je tout à coup.
— Qu'est-ce donc ? me demanda mon compagnon en voyant mon émotion.
— Je redoute un effroyable malheur ! lui répondis-je en mettant mon cheval au galop. Suivez-moi !

En longeant le parc aux bestiaux, je le vis désert ; toutes les cases à nègres étaient fermées ; pas le plus petit nègrillon ne montrait sa tête crépue et son ventre gonflé comme un ballon, au milieu des jardins verts et encore bien cultivés. A cent pas plus loin, je rencontrai une vieille négresse, décharnée, décomposée, errant comme un sceptre. Elle fit la révérence et se signa en nous voyant. Je n'osai pas la questionner, et je continuai ma route au galop du cheval.

— Mais que se passe-t-il donc ! me demanda de nouveau mon compagnon qui se sentait ému de mon trouble sans qu'il s'en rendit compte. Nous arrivâmes sous l'immense arcade de verdure qui ombrageait le seuil de la maison du maître.

Deux jeunes nègres se présentèrent les yeux rougis par les pleurs. Selon l'usage, l'un d'eux prit nos chevaux par la bride qu'il enroula au tour de ses bras.

— Maître, me dit-il à voix basse, je ne puis donner ni à boire ni à manger à vos chevaux.

— Je m'en doute, lui répondis-je.

L'autre domestique nous introduisit dans l'intérieur de la maison désolée, où s'offrit à nos yeux le plus navrant des spectacles. Au fond d'une longue galerie close en jalouses, trois jeunes enfants entouraient leur mère, deux assis sur ces genoux et la tête penchée sur son sein, le troisième debout devant elle et les bras passés autour de son cou. La pauvre femme priait affaîssée sur un lit de repos, le regard fixé au plancher, le front abattu et les mains croisées. Elle priait ainsi depuis deux jours, la malheureuse ! Dans un coin se tenaient accroupis et silencieux un groupe de quatre petits nègres, nus, enlacés les uns dans les autres comme une pelotte de vers. De temps en temps en temps ils levaient leurs grands yeux jaunes pour regarder leur maîtresse, échangeaient quelques mots entre eux, puis retombaient dans leur immobilité. Le chef de cette famille arpentait à grands pas la longue galerie dans une agitation fébrile, le regard sombre, les mains crispées ; son visage était pâle et couvert de larges gouttes de sueur. Il vint au devant de nous, me tendit la main affectueusement, et nous conduisit auprès de sa femme. Mon compagnon, qui ne comprenait ou ne devinait encore rien de ce qu'il voyait, était atterré.

— Mon pauvre ami, me dit l'habitant, nous voilà ruinés ; depuis avant hier le poison rava-

geait ses ravages sur une aussi vaste échelle, il leur semble que c'est la fin du monde. Ils n'attendaient pas la mort, ils vont au-devant d'elle.

— Pardon, monsieur, interrompit l'Européen, vous avez dit que vos nègres se laissent mourir à l'hôpital....
— Oui, monsieur ; expliquez-moi comment et comme on voudra ce fait ; mais il est certain que le nègre est doué de cette futilité et curieuse faculté qui dénote évidemment dans son organisation une prédominance nerveuse extraordinaire, de se rendre malade à volonté et de se laisser mourir....
— A volonté ?
— Ma foi, oui ! on peut s'en fiant, attendu qu'il se guérit en quelque sorte avec une énergie égale à celle qu'il met à se rendre malade ; et je suis convaincu que les trois quarts des nègres que j'ai perdus ces jours-ci sont morts de la sorte....
— Mais, demandai-je au planteur, savez-vous à quel motif attribuer le malheur qui vous atteint ?
— Je crois le reconnaître.

A ce moment le jeune nègre entra, portant sur un plateau d'argent massif les trois verres de sang-gris, et se disposait à les poser sur un buffet.

— Sers d'abord monsieur, commanda le planteur en désignant mon compagnon.

Celui-ci n'eût pas plus frémit dans la maison des Borgia qu'il ne trembla allongé la main vers le plateau. Il se croyait en plein mélodrame, et me regardait d'un air de reproche qui n'échappa point au jeune nègre.

— Punir (n'ayez pas peur), murmura celui-ci en souriant d'un sourire triste, vous pouvez boire, monsieur.

Notre hôte et moi primes hardiment nos verres, et sans qu'il nous vint même à l'idée d'hésiter, nous vidâmes notre sang-gris jusqu'à la dernière goutte.

En effet, nous n'avions rien à redouter ; ce n'était pas sur les maîtres, c'était sur les animaux que frappait le poison. Il n'y avait pas de confusion possible.

Voilà certes, qu'on me permette d'y insister, un des côtés les plus curieux de cette vie des colonies. L'explication du planteur sur la cause présumable de fléau qui venait de le ruiner n'en est pas non plus un des traits les moins bizarres.

— Je vous disais donc, reprit l'habitant, que je croyais savoir la cause de ces empoisonnements. Comme d'habitude, elle est bien futile en apparence. J'ai renvoyé dernièrement mon économe (sorte de majordome), et j'ai pris celui de l'habitation voisine. Le commandeur me fit observer que c'était, selon son expression, une mauvaise affaire. Cet homme est très doux, cependant, très humain et fort intelligent. Que peuvent-ils lui reprocher ?

Vous le savez, s'il fallait écouter toutes les réclamations et toutes les plaintes, on serait l'esclave des nègres. On l'est déjà bien assez sans cela ? Je sermonnai mon commandeur de mon mieux et le renvoyai convaincu. Je comptais sur l'affection de mes nègres pour qu'ils eussent pleine confiance en moi, je me suis trompé, voilà tout. Et encore dois-je les accuser ? Peut-être est-ce de l'habitation même d'où sort cet économe qu'est parti le coup, car on se perd dans ce mystérieux jeu du poison, où tout est ténébreux....

— En supposant que les nègres voisins en voulussent à ce malheureux économe, objecta mon compagnon, une fois délivrés de lui, comment admettre que leur haine soit retombée sur vous ?

— Oh ! ce n'est pas moi qu'ils ont cru frapper, mais lui seul....

— Comment ?

Ils ont pensé que du moment où je verrais les désastres causés sur mon habitation par la présence de cet homme, je me hâterais de le renvoyer, et qu'il se trouverait ainsi sans place. Ils avaient calculé qu'il m'en coûterait un ou deux mulets, et que le premier avertissement me donnerait l'éveil.... C'était se venger à bon marché.... Pour moi, je n'ai pas tenu compte de la leçon ; j'en suis rudement puni.

— Et persistez-vous à garder cet économe ?

— Oh ! non j'ai renvoyé ce pauvre diable ce matin. Je l'ai annoncé hautement. Je verrai bien si, grâce à cette mesure, nous sommes au bout de nos afflictions.

XAVIER EYMA.

[A continuer.]

— Croyez-vous, dis-je à notre hôte, que votre commandeur et vos autres marrons soient les coupables ?
— Ce sont, répondit-il, d'excellents sujets ; je n'ai aucune raison de les soupçonner.
— Leur fuite, cependant.... hasarde mon compagnon.

— N'est pas une preuve, monsieur ; ils sont partis marrons poussés par ce même vertige qui est cause que les autres se laissent mourir ou se pendent. Dans ces moments-là, voyez-vous, les nègres perdent la tête, la raison, le sens commun. Quand ils voient le fléau exer-

cer ses ravages sur une aussi vaste échelle, il leur semble que c'est la fin du monde. Ils n'attendaient pas la mort, ils vont au-devant d'elle.

— Pardon, monsieur, interrompit l'Européen, vous avez dit que vos nègres se laissent mourir à l'hôpital....

— Oui, monsieur ; expliquez-moi comment et comme on voudra ce fait ; mais il est certain que le nègre est doué de cette futilité et curieuse faculté qui dénote évidemment dans son organisation une prédominance nerveuse extraordinaire, de se rendre malade à volonté et de se laisser mourir....

— A volonté ?

— Ma foi, oui ! on peut s'en fiant, attendu qu'il se guérit en quelque sorte avec une énergie égale à celle qu'il met à se rendre malade ; et je suis convaincu que les trois quarts des nègres que j'ai perdus ces jours-ci sont morts de la sorte....

— Mais, demandai-je au planteur, savez-vous à quel motif attribuer le malheur qui vous atteint ?

— Je crois le reconnaître.

NOUVELLES ETRANGERES.

LES VOLONTAIRES MORTS POUR LA CAUSE DE PIE IX.

Voici quelques passages de la magnifique oraison funèbre prononcée par Mgr. Dupanloup, le 9 octobre, à l'Eglise d'Orléans, en l'honneur des volontaires de l'armée pontificale morts pour la défense du Saint-Siège.

L'épigraphie choisie par l'orateur est la parole de l'apôtre St. Pierre :

"Vous serez proclamés bienheureux, car ce qu'il y a encore ici-bas d'honneur et de gloire pure repose sur vous avec la vertu de Dieu."

Citons le solennel début :

Nous venons déposer sur leur tombe lointaine, non pas des larmes, mais des louanges avec nos prières ; et sur ce qui reste d'eux ici-bas d'honneur et de gloire pure repose sur vous, avec la vertu de Dieu : *Beati eritis, quoniam quod est honoris, glorie et virtutis Dei super vos requiescit.*

Non, Dieu m'en garde, ce n'est pas avec un sentiment de tristesse et de deuil que je monte aujourd'hui dans cette chaire, et ces crépuscules funèbres qui couvrent notre vieille basilique ne peuvent voiler à mes yeux les rayons de la gloire qui les environne ; ou si je ne puis défendre la tristesse à mon cœur, au souvenir des attentats dont ils furent victimes, c'est dans mon âme et dans toutes les âmes qui battent comme la mienne, un sentiment mêlé de fierté et de gloire. Non, il n'y a pas une âme digne de ce nom qui ne redise en ce moment avec moi : *Beati eritis* ! Oui, vous serez proclamés bienheureux, car ce qu'il y a encore ici-bas d'honneur et de gloire pure repose sur vous avec la vertu de Dieu : *Quoniam quod est honoris, glorie et virtutis Dei super vos requiescit.*

Eh ! pourquoi serais-je triste, quand je vois triompher avec ce qu'il y a de plus noble et de plus sacré sur la terre : l'honneur, le courage, la loi ; quand je vois dans ces jeunes gens immolés pour la plus grande des causes, non pas les soldats plus ou moins vaillants de combats vulgaires, mais de nouveau et glorieux Machabées, qui ont livré leur âme au péril *dederunt se periculo*, afin que les choses sacrées demeurent debout sur la terre, *ut starent sancta* ; afin que la loi, la loi principale, qui porte les autres et soutient la société tout entière, ne tombât pas : *ut starent sancta, et lex* ? et par là, je n'hésite pas à le dire avec l'esprit de Dieu lui-même, ils ont couvert toute leur race d'une gloire incomparable : *et gloria magnâ glorificaverunt gentem suam.*

Et voilà pourquoi dans ce pays de France, qui sent si bien le charme exquis des grandes choses, il n'y a pas un seul homme, ayant saugardé, dans les profondeurs de sa conscience, quelque sentiment de grandeur morale, qui n'ait une voix pour dire avec nous, à leur louange, ces nobles paroles : "Oui, vous êtes bienheureux, car ce qu'il y a encore ici-bas d'honneur et de gloire pure repose sur vous, avec la vertu de Dieu : *Beati eritis, quoniam quod est honoris, glorie et virtutis Dei super vos requiescit.*"

Non, non, ne les pleurons pas ; leur mort est trop belle devant Dieu et devant les hommes ; car il furent à la fois des héros et des martyrs :

Héros dans leur dévouement et leurs prévoyances, quand ils partirent ; Héros sur le champ de bataille, quand ils tombèrent ;

Martyrs, car ils se dévouèrent librement pour l'Eglise et pour Dieu ;

Martyrs, car ils moururent dans la foi et la piété fervente, comme mouraient les premiers martyrs chrétiens.

Et rien n'a manqué à l'achèvement de leur gloire, pas même l'ignoble insulte de Dieu et de son Christ.

Mais sur ce point, ce mot suffit : je veux commander ici la réserve à ma bouche. Je ne puis ni ne dois dire en ce lieu toutes mes pensées, et il ne me convient pas plus d'attrister leur mémoire par des regrets et des larmes indignes d'eux, que par des plaintes amères et des malédictions, sur ceux qui les immolèrent ou qui les trahirent, ou qui les insultèrent.

Ainsi, par le mouvement de foi catholique qui ne s'était pas rencontré depuis longtemps dans l'histoire du saint siège, et qui compta parmi les plus généreuses inspirations de notre siècle, une armée de volontaires catholiques avait été donnée au saint père, non pour attaquer basement, mais pour défendre, chez lui ce qui doit être partout défendue : l'ordre, la paix, la sécurité des populations, la tranquillité des familles... Où est-elle, maintenant, cette armée fidèle, cette troupe héroïque ? qu'est-elle devenue ?

Et l'éloquent orateur répond par cette parole des saintes écritures : "Les vaillants d'Israël ont été tués sur les montagnes."

Et ! s'écrit-il alors, je puis raconter leurs malheurs, car c'est raconter leur gloire et je puis célébrer leurs désastres, car ils sont plus glorieux qu'un triomphe. Ils succombèrent, mais ce fut par le nombre, ce fut par embûche, ce fut après une invincible résistance.

Au premier bruit de la soudaine invasion, tous les corps dispersés de la petite armée pontificale s'étaient mis en marche. Ancône est le but où ils tendent ; Ancône, le dernier rempart armé de l'Etat romain, le dernier bou-

vard terrestre de la souveraineté pontificale violée. C'est là qu'ils iront s'enfermer pour prolonger l'honneur de la défense aux prix même de leurs vies. Non moins endurcis à la fatigue que les vieilles troupes les plus aguerries, ils font nuit et jour des marches forcées, ces soldats de quelques mois, des enfants : "Depuis vingt et un jours, écrit l'un d'eux à sa mère, je n'ai eu pour lit que la terre nue ; mais, grâce à Dieu, je vais bien et suis plein de courage." Et ils allaient et avançaient toujours. Mais, vains efforts ! les ennemis les ont prévenus : une armée de quarante-cinq mille hommes leur barre le passage. Sans hésiter, à l'ordre du vaillant chef qui ne sut jamais reculer, et qui marche à leur tête, plus fier encore et plus hardi à cette heure désespérée que quand il bondissait parmi la mitraille, sous les murs renversés de Constantinople, ils s'élancent et volent en avant !

Voyez-vous ces collines pareilles à des forts, couvertes d'épais bataillons, et garnies d'une artillerie formidable ? C'est par là qu'il faut passer à travers les masses profondes. Trois fois ils les gravissent à la baïonnette, enfoncent l'ennemi, conquièrent des positions inexpugnables. Décimés, repoussés, ils reviennent toujours.

Tu les ramènes pour la quatrième fois à la charge, quand tu tomba percé de coups, à la tête de tes braves, noble Pimodan ! Naguère, devant l'éclair de tes regards, tu faisais fuir épouvantées les bandes révolutionnaires, et peu de jours encore avant ce combat, croyant, noble illusion ! au secours annoncé, tu disais à ta généreuse compagne tes regrets : "A d'autres la gloire et les combats" lui écrivais-tu. Mais tu te trompais ; cette gloire ne devais pas te fuir ! tu tombes, tu meurs, vaillant guerrier, et cette jeune épouse que tu as quittée, et ces petits enfants dont tu es le père, ils ne te verront plus !... Mais elle est digne de toi, cette femme héroïque, et quand la nouvelle de ton glorieux trépas lui arrivera, elle ne pleurera pas, comme pleurent les femmes. Vainement prendra-t-on des ménagements pour lui annoncer la fatale nouvelle : Ne lui écrivez pas, lui dit-on, il est prisonnier..." Elle, se détournant, et avec un accent inexprimable : "Prisonnier dit-elle, c'est impossible ! Il est mort... allons à l'église prier pour lui." Et puis tout à coup, comme si le cœur du guerrier eût passé tout entier dans le sien, elle saisit un de ces petits enfants qu'il lui laisse, et l'élevant entre ses bras vers le ciel, elle s'écrit : "Eh bien ! toi aussi tu seras soldat !"

Des couronnes de dévouement et du sacrifice n'appartiennent pas seulement aux héritiers des grands noms, aux possesseurs de grandes fortunes, il y a des lauriers et des larmes pour tous, comme il y aura pour tous de sublimes récompenses.

Et ils étaient venus de toutes parts, dit l'orateur, non-seulement du beau pays de France et de toutes nos meilleures provinces, mais de la religieuse Belgique, de la noble Savoie, de la courageuse Irlande, des bords du Rhin, de la Suisse, de l'Allemagne catholique : l'Espagne en envoi en ce moment. Ils vinrent des châteaux et des chaumières ; car je ne veux pas seulement ici célébrer les noms connus, les noms illustres ; j'aime et je n'oublie pas les inconnus, ces braves paysans bretons ou irlandais qui n'auront pas un panégyriste qui puisse les nommer ici-bas, mais dont les noms désormais sont inscrits au livre de vie dans le ciel, *quorum nomina scripta sunt in libro vite*, et dans les fastes de l'éternel honneur. Oui, je suis aise de leur faire cet hommage, et je n'ai pas aujourd'hui de plus douces joies que de ne pas oublier ceux qu'on oublierait peut-être sur la terre...

O collines de Castelfidardo, qui avez vu leur sang et garderez leurs os, votre nom, hier encore inconnu, désormais sera immortel !

Ah ! c'est que, bon gré mal gré, la gloire pure laisse sur la terre des traces resplendissantes que rien n'efface. Les trépas glorieux consacrent à jamais ici-bas les lieux où sont tombés les héros.

Mgr. Dupanloup termine ainsi cette première partie de l'oraison funèbre :

Et tandis que les acclamations des âmes saluent ainsi unanimement sur la terre ces glorieux héros, le ciel aussi les salue et leur ouvre son sein comme à des martyrs !

Où, les martyrs de tous les temps, les Machabées, les soldats de la légion Thébaïne, les héros des croisades, purent leur tendre, du haut des cieux, une main fraternelle quand ils parurent, les recevoir dans leur rang et leur offrir des palmes et des couronnes.

(Jour. des Villes et des Camp.)

NOMBRE DES CHRÉTIENS MASSACRÉS DANS LE LIBAN.

M. B. Poujoulat écrit de Ghosta à l'Union :

Je me suis livré aux plus patientes recherches pour connaître le nombre des chrétiens massacrés dans le Liban, dans l'Anti-Liban et sur la côte syrienne, par les Druses, aidés des soldats Turcs, des Métualis, des Kurdes et des Bédouins du désert et des musulmans de la province de Karroub, située au dessus de Saïda. Voici la funèbre liste :

A Hasbaya et Rachaya, dans l'Anti-Liban sur une population de 8,000 âmes, il y a eu.....	2,500 égorgés,
A Deir-el-Kamar, sur une population de 8,000 âmes....	1,800 —
Dans les provinces de Matem et du Kesrouan.....	250 —
A Djézir, à Dareb-el-Sin, village de la province du Teflah, et dans la province de Karroub.....	820 —
A Zahleh et à Karbahin.....	220 —
A Baalbek et dans ses environs.....	500 —
Dans le voisinage de Beyrouth, sur le littoral appelé Sahel.	120 —

Total.... 6,210 égorgés.

Sur ce chiffre de 6,210 ne figure pas le nombre des chrétiens morts les armes à la main dans les rares combats qui ont précédé les massacres, combats qui ont dû cesser, lorsque les soldats turcs se sont joints aux Druses. Le chiffre de 6,210 ne représente que les égorgés. Il nous faut maintenant ajouter à ce chiffre les 8,000 massacrés de Damas, ce qui élève le nombre des victimes pour toute la Syrie à 14,210.

On me dit que ce chiffre est plutôt au-dessous qu'au dessus de la vérité.

Arrivons maintenant aux pertes matérielles subies par les chrétiens du Liban et de l'Anti-Liban seulement. Depuis la rive gauche du fleuve du Chien, jusqu'aux environs du mont Carmel, et depuis les hauteurs de Bikfâa jusqu'au delà de Baalbek, on compte environ 400 villages brûlés, et presque toutes les vignes, tous les mûriers et les autres arbres productifs arrachés ou abattus, sans parler de l'énormité de toutes les récoltes qui étaient sur le point d'être faites lorsque les massacres ont commencé. Les pertes en piastres sont évaluées :

Dans la province de Matem....	10,000,000
A Zahleh et ses environs....	30,000,000
Province de Djézir.....	25,000,000
Deir-el-Kamar.....	35,000,000
Sur le littoral de Beyrouth..	30,000,000
Hasbaya et Rachaya.....	30,000,000
Baalbek et ses environs.....	10,000,000

170,000,000

Il nous faut ajouter à ce chiffre une perte de 15 millions de piastres subie par des marchands qui, ayant fait des avances aux chrétiens en vue des prochaines récoltes, ne rentreront plus dans leurs fonds à cause de la ruine totale des créanciers.

Dans ma lettre spéciale sur les massacres de Damas, j'ai donné un aperçu des pertes des chrétiens de cette ville. Mais ces pertes sont si énormes, qu'il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les établir en ce moment d'une manière exacte. J'attendrai pour vous les fournir des renseignements qui, je l'espère, me seront donnés. Pour ne nous occuper que des pertes des chrétiens du Liban, de l'Anti Liban et du littoral de la Syrie, nous avons donc :

D'une part, un chiffre de..	170,000,000 piast.
De l'autre, pour les négoc.	15,000,000

Total.. 185,000,000 piast.

La piastre turque vaut vingt centimes ; c'est donc une somme ronde de 37 millions de francs que les chrétiens ont perdue dans ces massacres et ces destructions qui ont épouvanté l'Asie et l'Europe. Reste à savoir maintenant comment leurs richesses leur seront rendues.

—Le *Sicel* d'Athènes publie la lettre suivante :

Saint Jean-d'Acre, 1/13 sept. 1860.

Les poursuites exercées contre les Turcs de Damas et la pendaison des plus coupables d'entre eux ne peuvent faire abandonner aux Turcs d'ici leurs projets. Leur haine contre les chrétiens s'en est accrue.

Je vous envoie la liste des conjurés dont on s'est saisi et qui ont été expédiés sous bonne escorte à Beyrouth. Le commissaire qui avait été chargé de poursuivre l'enquête commencée dans notre ville vient de découvrir une lettre adressée de Beyrouth à un habitant de Saint Jean-d'Acre.

Quoique écrite par un particulier, elle fait voir sous un jour nouveau la conduite du gouverneur général de Beyrouth.

Les Turcs d'ici semblent n'attendre qu'une occasion favorable pour satisfaire leurs passions sanguinaires. Dans quelques jours toutes communications entre la Palestine et la Syrie seront interrompues, à cause du mauvais temps et des pluies continuelles ; et l'on ne peut espérer aucune espèce de secours en cas de besoin. La vie des chrétiens ne peut être en sûreté que sous la protection des troupes étrangères. Malheureusement les vaisseaux de guerre sont sur le point de quitter nos côtes, à cause du mauvais mouillage que présente la baie de Jaffa.

Les consuls résidant en Palestine ont fait parvenir aux consuls généraux de Beyrouth des rapports à ce sujet, et ces derniers vont les transmettre aux représentants des diverses puissances aussitôt qu'ils seront réunis.

Je doute fort qu'on puisse y faire droit.

Voici la lettre dont il a été fait mention :

Traduction d'une lettre écrite en arabe et adressée de Beyrouth à Mouhamet-Fellal, à Saint Jean-d'Acre :

Huit mille Français sont arrivés à Beyrouth, et il arrive chaque jour de nouvelles troupes. Les Français veulent faire une expédition dans la montagne.

Le pacha de Beyrouth a fait appeler à ce sujet le chef druse Mir-Emin et lui a dit : Les Français ont l'intention de vous attaquer dans le Liban ; qu'en pensez-vous ? Il répondit : "Votre Excellence n'a pas besoin de mes conseils. Soyez assurés pourtant que les Druses sont si braves et si courageux, qu'un d'entre eux peut bien manger une tête de serpent (sic)." "C'est bien, répliqua le pacha. Je te fais savoir que mes soldats vont se joindre aux Français pour vous attaquer, mais je donnerai des ordres pour que les soldats turcs ne tirent sur vous qu'avec de la poudre, sans balles. Il est vrai de dire qu'il se trouve à Beyrouth plusieurs navires de guerre européens, mais ils sont entourés par des vaisseaux de ligne turcs qui ne leur permettront pas de débarquer un seul homme. De plus, le camp français est cerné par des troupes ottomanes, parce que les Français ont mal agi à notre égard depuis leur arrivée."

CHINE.

On écrit de Hong-kong, 25 août au *Monde* : L'œuvre de sang et destruction continue en Cochinchine : tous les jours se sont de nouveaux martyrs. Les chrétiens se laissent égorger comme sous Néron et Dioclétien, sans chercher à se révolter, pendant qu'on les traite de rebelles, de traîtres à la patrie, d'amis des Français. Tous les Européens résidant dans l'extrême Orient qui savent ce qui se passe en ce moment dans cet infortuné pays, désirent ardemment que l'expédition de Chine puisse se terminer promptement, afin que les troupes françaises aient le loisir de se rendre en Cochinchine pour achever l'œuvre commencée et si malheureusement interrompue. Quand finira cette persécution qui dure depuis trente ans, et que les tentatives de répression faite par la France n'ont fait qu'activer ?

CHINE.

On écrit de Hong-kong, 25 août au *Monde* : L'œuvre de sang et destruction continue en Cochinchine : tous les jours se sont de nouveaux martyrs. Les chrétiens se laissent égorger comme sous Néron et Dioclétien, sans chercher à se révolter, pendant qu'on les traite de rebelles, de traîtres à la patrie, d'amis des Français. Tous les Européens résidant dans l'extrême Orient qui savent ce qui se passe en ce moment dans cet infortuné pays, désirent ardemment que l'expédition de Chine puisse se terminer promptement, afin que les troupes françaises aient le loisir de se rendre en Cochinchine pour achever l'œuvre commencée et si malheureusement interrompue. Quand finira cette persécution qui dure depuis trente ans, et que les tentatives de répression faite par la France n'ont fait qu'activer ?

COMMERCE.

Importations et Exportations à Québec.

IMPORTATIONS.

6 nov.

Par le steamship Anglo-Saxon, Ballantine, de Liverpool 377 barres de fer, à C & W Wurtel, 1 boucaut, à H S Scott, 10 tonnes de genièvre, à D McPherson, 1 coffre pour le consul français, 3 boîtes, 1 caisse, à A Laurie & cie, 1 do, à D A Callam & cie, 3 boîtes, à Michaud & Gethings, 1 caisse, au révd D Marsh, 2 caisses et 1 boucaut, à Jos Auld, 1 do, à O L Richardson, 3 do, à J & O Crémazie, 1 do, à P Shee, 11 balles, à A Fraser & cie, 91 courbes de fer, à M I Wilson, 4315 barres et 40 paquets de do, à 116 rouleau de fil de métal, à do, 2 boîtes, à R Fetherbridge, 3 caisses et 2 balles, à M Pearson, 2 do, à Glover & Fry, 1 boucaut, 1 boîte, à J A Gingsar, 632 barres et 2 paquets de fer, à ordre, 175 boîtes de ferblanc, à Ross & cie, 2 balles, à Wm McLimont, 1 caisse, à H & M Benjamin, 11 paquets, aux magasins du gouvernement, 1 boucaut, à Noel & Lemieux, 6 paquets de papier, à McDonald & fils, 26 paquets, à l'Express, 1 do, à A J Eavenhill, 1 do, à H Carter, 1 do, à C D Cox, 1 do, à O Doherty & cie, 1 boîte, à Thos O'Connell, 1 paquet, à Glover & Fry.

Par le brick Clare, Carruthers, de Carlisle—160 tonnes charbon, à A Gilmour & cie.

Par le brick Caladonia, Uryand, du Labrador—976 quarts de harengs, à H J Nood & cie.

7 nov.

Par la goélette Royalist, Palmer, de Miramichi—111 quarts de harengs, 17 do, 65 do huitres, 12 boîtes, à Gillespie & cie.

Par la goélette Marie Espérance, Drolet, de Caraquette—200 quarts d'huitres, à P Drolet.

Par la goélette Souveraine, Cloutier, de Buctouche—160 quarts d'huitres, 44 do harengs, 2 peaux à Hamel & frères.

IMPORTATIONS A QUÉBEC PAR LE GRAND TRONC.

4 nov.

3 boîtes à T Craig, 1 do, à L & C Tém & cie, 2 do, à Thibaut, Thomas & cie.

5 nov.

5 boîtes, à Thibaut, Thomas & cie, 7 boucauts, 1 paquet, à C Brochu, 1 caisse, à R J Judd, 12 do, 10 quarts, à Chic & Méthot, 186 boîtes 23 sacs, à M G Mountain, 28 sacs, à J Lemesurier, 2 caisses, à Jos Bowles, 1 do, à Ross & cie, 2 do, à Wm McLimont, 28 merces, 1 quart, à E & W Poston & cie, 1 balle, à J Teaffe, 2 boîtes à Russell 2 do, à J Louis, 1 do, à R J Judd, 1 quart, à Babineau & Gaudry, 2 boucauts, à H Howison.

6 nov.

1 voiture, à H Strickland, 1 quart, à J Ryan.

IMPORTATIONS PAR LES BATEAUX A VAPEUR DE MONTRÉAL.

6 nov.

15 tierces de mélasse, à Ross & cie.

7 nov.

65 poinçons de mélasse, à Ross & cie, 3 caisses et 1 boucaut.

EXPORTATIONS.

6 nov.

Par le navire James Yeo, Scott, pour Bristol—65 tonnes chène, 606 do pin blanc, 32 do bouillon, 12 do érable, 10855 madiers de pin 1ère qualité, 2208 douves à piques, 7m do W O W I, 20 cordes de bois à lattes, 3 espars pour l'usage des navires, par Henry Fry.

Par la barque New York Packet, Thompson, pour Liverpool—26 tonnes chène, 81 do pin rouge, 387 do pin blanc, 6475 madiers de pin 1ère qualité, 4m douves à piques 1m douves W O W I, 1 quart de pommes, 1 do fleur, 8 espars pour l'usage des navires, par C & J Sharples & cie.

Par le steamship Queen Victoria, Poultot, pour Dalhousie et Picton—50 quarts de fleur, par Michaud & Gethings, 20 quarts de fleur, 1 do pommes, 4 boîtes de chandelles, 1 do savon 1 poêle, 1 paquet de livres, par Nond & cie, 30 quarts de nile, par J K Boswell, 100 quarts de fleur, 1 do pommes, par W & R Brodie, 9 quarts, 6 boîtes, 2 balles, 1

rouleaux cordages, par C Stewart, 1 caisse de livres, par Brother Hermenegilde, 1 boucaut, 2 quarts, 9 boîtes, 1 boîte de divers effets, 1 quart et 1 sac de graines, par Gillespie & cie.

7 nov.

Par la barque Eringo Gragh, Flavin, pour Sharpness Point—80 tonneaux chêne, 19 du frêne, 60 du orme, 51 du pin rouge, 535 du pin blanc, 706 madiers de pin lère qualité, 1450 du d'épinette do, 1 60 10 douves à pipes, 2m 8 21 douves W O W 1, par M I Wilson.

Par la barque Margaret, Clark, pour Sunderland—13 tonneaux chêne, 117 du orme, 238 du pin blanc 573 madiers de pin lère qualité, 1290 bouts do, 104 tonneaux pin rouge, 9 capars pour l'usage des navires, par D Patton & cie.

Par le navire City of Lincoln, Davies, pour Penarth Roads—51 tonneaux chêne, 107 du pin rouge, 621 du pin blanc, 15 du noyer, 5140 madiers de pin lère qualité, 1m douves à pipes, 3m du W O W 1, 8 cordes de bois à lattes, par E Bursat & cie.

Par le navire Eulachite, Parsons, pour Londres—35 tonneaux orme, 24 du frêne, 31 du chêne, 50 du pin rouge, 13 du bouleau, 2m douves à pipes, 10,100 madiers d'épinette lère qualité, 3900 du pin do, 1 boîte, par C E Levey & cie.

Par le navire City of Manchester, Ditchburn, pour Liverpool—1300 tonneaux pin blanc, 95 du pin rouge, 50 du chêne, 15 du noyer noir, 5m douves à pipes, 5m du W 1, 1000 madiers de pin lère qualité, 8 cordes de bois à lattes 2 quarts de saumon par C E Levey & cie.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVÉS.

6 nov.

Steamship Anglo-Saxon, Ballantyne, 25 oct, Liverpool, via Londonderry. G B Symes & cie, cargaison générale, 28 passagers de chambre et 112 d'entrepont.
Brick Clare, Caruthers, 11 sept, Carlsle à ordre, charbon
—Caledonia, Bland, —, Labrador, H J Noad & cie, harrengs.
Brigantin Comala, Caldwell, 9 jours de New Castle, à ordre, poisson et huile.

7 nov.

Goélette Royalist, l'amer, 17 octobre, Miramichi, Gillespie & cie, poisson et huîtres.
—Flora, Jonsens, 31 oct, Gaspé, J C Nolan, poisson.
—Souveraine, Cloutier —, Buctouche, Hamel & frères, huîtres, fourrés et harengs.
—Marie, Espérance, Drolet, —, Caraquette, à ordre, huîtres.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS.

5 nov.

Goélette Méranie, E St Pierre, St Anne, 3000 planches, 150 minots d'avoine, beurre et poisson.
—Ste Anne, M Proulx, St Roch, 800 planches, beurre, patates et avoine.
—Cécile, J Remond, Rivière du Loup, bois et poisson.
—Magdeleine, T Jean, Malbaie, 355,000 bardeaux, 82 cord de bois.
—Plaisante, H Normand, Ile-aux-Grues, 2,000 bottes de foin.
—Ste Anne, B Savard, Baie St Paul, 2600 planches, 13 000 bardeaux.
—Julie, A Gagnon, Rivière-Quel e, beurre, avoine, orge, patates.
—Précille, A Gagnon, Saguenay, courbes.
—Marie, E Pilette, Malbaie, beurre et patates.
—Caster, E Roy, Baie St Paul, patates.
—Emilie, P C6 é, Grosse Ile, morue et beurre.
—Ecosaise, G Duguay, Malbaie, patates, graines et bois.

6 nov.

Goélette Virginie, J Bte Delorier, Rivière-du Loup, bois, patates et beurre.
—Angélique, J Legendre, St Antoine, 30,000 briques.
—Voyageur, F Geaulieu, Grondine, 40 cordes de bois.
—Virginie, O Anger, Portneuf, 40 do.
—Honorine, S Lemai, Ste Croix, 2,500 bottes de foin, etc.

ACQUITTÉS.

2 nov.

Navire James Leo, Scott, Bristol, Henry Fry.
Barque New York Packet, Thompson, Liverpool, C & J Sharples & cie.
Steamship Queen Victoria, Pouliot, Dalhousie et Pictou, Gillespie & cie.

7 nov.

Navire City of Lincoln, Davies, Penarth Roads, E Bursat & cie.
—Euphrates, Parsons, Londres, C E Levey & cie.
—City of Manchester, Ditchburn, do.
Barque Eringo Gragh, Flavin, Sharpness Point, M I Wilson.
—Margaret, Clark, Sunderland, D Patton & cie.

ENTRÉS EN CHARGEMENT.

6 nov.

Noms.	Tonneaux.	Par qui.	Pour.	On.
China, 830,	Liverpool,	R R Dobell,		au courant.
Augusta, 314,	Baufr.	Benson & cie.,	anse New Liverpool.	

DEMOISELLES WOOD & DOBBIN,

MODISTES,

No. 2, RUE DE LA FABRIQUE,

Porte voisine du Bureau du Mercury.

ONT toujours en main un assortiment choisi d'articles de la dernière mode dans la ligne susdite.

Les commandes ponctuellement exécutées.

ON A BESOIN DE DEUX APPRENTIES.

Québec, 22 octobre 1860.

Robes du Nord.

LES sousignés ayant acheté de la Compagnie de la Baie d'Hudson toutes les ROBES DE BUFFLES importées cette saison, les offrent en vente.

BOYER & HAWLEY.

Montréal, 8 octobre 1860 —3m

AVIS.

Québec, 2 Octobre 1860.

LES sousignés prennent la liberté de réquérir ceux qui ont acheté des effets aux BATISSES du PARLEMENT, qu'ils devront s'adresser pour les ordres au bureau des sousignés, Rue St. Pierre.

A. J. MAXHAM & CIE.,

E. & C.

A VENDRE

A LA

LIBRAIRIE CANADIENNE:

INSTRUCTIONS

Sur les Devotions du St.-Rosaire

ET DU ST.-SCAPULAIRE,

Contenant des pensées chrétiennes pour tous les jours du mois.

Québec, 3 octobre 1860.

TENURE DES LIVRES PRATIQUES.

UN TENEUR de Livres de quinze ans d'expérience, prié par quelques amis d'enseigner la TENURE DES LIVRES PAR DOUBLE ENTRÉE, ainsi que la direction générale d'un bureau de marchand, d'après un système non encore employé dans les écoles, ouvrira le PREMIER DECEMBRE prochain une classe à cet effet.

Ceux qui désireront assister aux classes du soir, l'hiver prochain, trouveront leur avantage à s'instruire d'une manière pratique et sont priés de faire application de bonne heure, attendu qu'un petit nombre seulement pourra être admis.

S'adresser C. M. Boite 312 Bureau de Poste.

Québec, 19 octobre 1860.—26j11d.



LE NOUVEAU MAGASIN

DE

CHAUSSURES,

EN GROS ET EN DETAIL.

M. JOSEPH DUPRAT,
De Montreal,

INVITE tous les Marchands de la campagne à venir voir son grand assortiment de CLAQUES et de CHAUSURES qu'il a reçu, tant pour Dames que pour Messieurs, au

No. 10, Rue Saint-Jean,

Vis-à-vis les Parques Nationale et d'Epargnes, Haute-Ville, Québec.

Il prend la liberté d'informer le public en général qu'il tiendra constamment en main un grand assortiment de Chaussures pour Dames et Messieurs, et une grande variété de Chaussures d'Enfants, à grand marché, pour argent comptant seulement.

— AUSSI —

Un grand assortiment de Chaussures Françaises pour Dames, de toutes sortes, qu'il vendra à des prix très-moérés.

Québec, 17 octobre 1860.—2m.

A FRETER.

POUR aucun Port de la Grande Bretagne ou de l'Irlande, la Barque AUGUSTA, Capit. KEFFLES, 565 tonneaux, et le Navire RUSSIA, Capit. McCLEARY, 349 tonneaux.

S'adresser à RYAN, BROTHERS & Cie.

Québec, 1er septembre 1860.

SUCRE BRILLANT.

Attendu de jour en jour par le G. T. :

50 BOUCAUTS Sucre brillant de Marcovado.

A vendre par E. & W. POSTON & Cie.

Québec, 26 octobre 1860.

Savon de fantaisie.

Reçu du "John Bell.:"

SAVON de miel et brun de Windsor, en boîtes de 7 lbs.

A vendre par E. & W. POSTON & Cie.

Québec, 12 octobre 1860.

Genièvre de DeKuyper.

Venant d'être reçu.

50 POINÇONS de GENIEVRE de DEKUYPER à

doubles baies, A vendre par E. & W. POSTON & Cie.

Québec, 19 octobre 1860.

Reçu par le "Pride of Canada."

200 SACS de Riz fin d'Arracan,

200 Sacs de Patna

— AUSSI —

10 Caisses de Fromage fin en roulettes.

A vendre par E. & W. POSTON & Cie.

Québec, 24 septembre 1860.

SEL EN SACS! SEL EN SACS!

Venant d'être reçu et à vendre par les sousignés :

SEL EN SACS emmagasiné, en ordre prime, en lots à la

commodité des acheteurs.

A. J. MAXHAM & Cie.,

Rue St. Pierre.

Québec, 24 octobre 1860.

EN DÉBARQUEMENT

Des John Bull, Harlequin et Wild Horse :

100 POINÇONS Genièvre de DeKuyper à doubles

baies, 250 caisses vertes do do,

100 caisses rouges do do,

10 boucauts Montarde de Colman, en jattes,

250 boîtes Chandelles de sperm de Belmont,

500 sacs de Riz d'Arracan,

100 caisses Marinades, 2 douzaines chaque,

150 quarts Soude pour laver,

150 caques Bicarbonate de soude,

15 boucauts Pierre Bleue en boîtes de 11lbs.,

50 caques Salpêtre, 1 quintal chaque,

150 sacs Coton à mèches, 28lbs. chaque,

50 quarts Sel de table, 6 douzaines chaque,

50 quarts Whisky de Glenfirth,

200 caisses do do,

A vendre par LANE, GIBB & Cie.

Québec, 10 octobre 1860.—1m

THÉS FRAIS.

1000 DEMI-COLIS THÉS FRAIS, consistant en

Hyson, Twankay, Hyson Twankay, Gun-

powder, Young Hyson, Souchong à déjeuner, Congo,

Oolong, etc., à vendre chez

LANE, GIBB & Cie.

Québec, 26 septembre 1860.

SEL EN SAC.

LES sousignés ayant acheté tout le SEL EN SACS de

L. M. DINNING & Cie., sont prêts à le vendre en lots

à la commodité des acheteurs.

A. J. MAXHAM & Cie.,

Rue St. Pierre.

Québec, 19 octobre 1860.

Huîtres fraîches de Caraquet.

Les sousignés viennent justement de recevoir du

"Marie Ste. Croix," et offrent en vente.

191 QUARTS de belles grandes HUÎTRES fraî-

ches de Caraquet, en très bon ordre.

Elles seront vendues en lots à la commodité des ache-

teurs.

— AUSSI —

110 demi quarts Harengs frais.

A. J. MAXHAM & Cie.,

Que St. Pierre.

8 octobre 1860.

Sel Brut ! Sel Brut !

A VENDRE par les sousignés Sel Brut à flot, du Sea

King et Reliance, en lots à la commodité des acheteurs.

C'est le dernier lot de sel attendu cet automne.

A. J. MAXHAM & Cie.,

Rue St. Pierre.

Québec, 5 octobre 1860.

PIERRE BLEUE.

Reçu par "l'Amazon" et à vendre :

13 QUARTS de Pierre Bleue de Power,

RYAN, BROTHERS & Cie.

Québec, 5 octobre 1860.

Charbon Anthracite à vendre.

Le meilleur Charbon Egg de Lehigh,
do do Nut do
JOHN LAIRD,
12, rue St. Pierre.

Québec, 1er octobre 1860.

SIROP DE PORTO RICO.

250 POINÇONS SIROP brillant et épais de Porto
Rico,
100 Poinçons de Sirop brillant de Cienfuegos,
200 do Méhase de Moscoude main enant en
débarquement, et à vendre chez

LANE, GIBB & Cie.

Québec, 26 septembre 1860.

FRET DEMANDÉ

EN destination de Liverpool ou Dublin, pour 3 tonnes de
SPIRITUEUX.—S'adresser à
RYAN, BROTHERS & Cie.

Québec, 28 sept. 1860.

Huîtres fraîches de Caraquet.

LES sousignés offre en vente 40 quarts d'HUITRES
FRAICHES de Caraquet, \$2 par quart en lots à la
convenance des acheteurs. Ces Huîtres sont d'une excel-
lente qualité.

A. J. MAXHAM & Cie.,

Rue St. Pierre.

Québec, 24 sept. 1860.

SYROP BLANC.

175 TONNES de Syrop Blanc d'une qualité su-
périeure, à vendre par
E. & W. POSTON & Cie.

Basile-Ville, 24 septembre 1860.

VINS.

150 QUARTS de Madère Colli,
50 do do L. P.,
100 do d'Oporto de Marsala,
50 do do de Bourgogne,
50 do d'Andalousie, Diaz.

— AUSSI —

Un assortiment des meilleurs Vins d'Oporto, d'Anda-
lousie et de Madère en fûtaux et en bouteilles.

A vendre chez E. & W. POSTON & Cie.

Québec, 19 septembre 1860.

SOMMETS DE CHEMINÉES.

UNE nouvelle consignment de ces articles unis et avec

ornements

— AUSSI —

Ornements de Jardins venant d'être reçus et à vendre

par RYAN BROTHERS & Cie.,

Rue St. Pierre.

Québec, 21 septembre 1860.

GRAINE DE LIN.

Le sousigné paiera le plus haut prix pour de la
GRAINE de LIN.

LOUIS RENAUD,

Québec, 24 septembre 1860.—2m. Rue St. Paul.

Sucre brillant de Muscovado.

En réception par le Grand Tronc.

30 BOUCAUTS de Sucre brillant prime.

A vendre par E. & W. POSTON & Cie.

Québec, 24 septembre 1860.

Savon de Casey de Liverpool.

500 BOITES, marquées de la Couronne, en débar-

quement du China. A vendre par

LANE, GIBB & Cie.,

Agents.

Québec, 10 octobre 1860.

CITRONS.

UN petit lot, en ordre parfait, venant d'être reçu.

A vendre par E. & W. POSTON & Cie.

Québec, 3 octobre 1860.

ON A BESOIN

D'UN GARÇON actif pour apprendre le commerce de

Marchandises Sèches.

W. LAIRD & Cie

Rue de la Fabrique.

Québec, 24 septembre 1860.

UNE JEUNE DAME arrivée récemment d'Angleterre

désire obtenir une situation comme GOUVERNANTE.

Adresse L. L. à ce bureau.

Québec 3 septembre 1860.

HARENGS DE DIGBY.

200 BOITES Harengs de Digby supérieurs, venant

d'être reçus et à vendre chez

E. & W. POSTON & Cie.

Québec, 19 septembre 1860.

EMPOIS DE GLENFIELD.

200 BOITES d'Empois de Glenfield, à vendre chez

E. & W. POSTON & Cie.

Québec, 19 septembre 1860.

FIGES FRAICHES.

Venant d'être reçues par le Grand Tronc :

UN petit lot de Figes fraîches en boîtes, à vendre chez

E. & W. POSTON & Cie.

Québec, 19 septembre 1860.

CAFÉ, REÇU PAR LE GRAND TRONC :

50 SACS Café de St-Domingue. A vendre chez

E. & W. POSTON & Cie.

Québec, 19 septembre 1860.

JAMBONS DE WESPHALIE.

200 JAMBONS de Wespahie en ordre parfait.

A vendre par E. & W. POSTON & Cie.

Québec, 3 septembre 1860.

A VENDRE.

100 SACS de SEL passé à l'étuve.

J. AULD,

Rue St. Paul.

Québec, 14 septembre 1860.

AVIS.

WHISKEY DE MOLSON

ET

SPIRITUEUX.

NOUS les sousignés, SEULS AGENTS pour M^r

QUEBEC:

MERCREDI, 9 NOVEMBRE 1860.

Nouvelles d'Europe.

PARIS, 24 octobre.—Nous donnons plus loin l'analyse télégraphique de l'article de la *Gazette de Vienne*, qui expose le plan entier des réformes accordées par l'empereur d'Autriche. Elles embrassent un ensemble si vaste et si compliqué d'institutions nouvellement promulguées et d'organisations anciennes rétablies, qu'il est impossible d'en faire une juste appréciation avant d'avoir sous les yeux le texte même du décret impérial et de l'avoir mûrement étudié.

Cependant, une première lecture suffit pour comprendre combien, dans leur donnée générale, ces réformes sont véritablement appropriées aux besoins et aux traditions historiques des différents peuples de la confédération autrichienne.

Nous disons "confédération autrichienne," car il ne faut pas oublier que l'Autriche contient au moins quatre groupes de peuples et de pays très-divers : les pays hongrois, composés de la Hongrie, la Transylvanie, la Slavonie, la Croatie ; les pays polonais, comprenant la Galicie, la Lodovicie et la Bukovine ; les pays italiens ou la Vénétie, — et les pays allemands, qui diffèrent entre eux, de la Styrie à la Bohême, de la Carinthie au Tyrol, etc. : ces peuples se subdivisant encore par des différences de langue, de race, de religion, d'histoire et de traditions sociales et politiques.

Ces réformes paraissent avoir produit dans tout l'empire un vif enthousiasme.

En même temps se confirme la nouvelle de l'attitude sinon encore offensive, du moins plus hostile de l'Autriche. On dit que le duc de Modène deviendrait gouverneur de la Vénétie, et la *Persévérance* assure que les soldats du duc ont occupé les districts au delà du Pô, laissés à l'Autriche par le traité de Villafranca.

L'archiduc Léopold, directeur général du génie autrichien, visite en ce moment les ports de la Vénétie, et la correspondance de la *Revue contemporaine*, que nous citons plus loin, nous donne une idée des formidables défenses élevées sur ce point qui, peut-être à cause de cela, n'est pas celui où l'Autriche sera d'abord attaquée.

Dans la prévision d'une lutte prochaine, le Piémont va mobiliser quarante nouveaux bataillons de la garde nationale, comme nous l'annonçons une dépêche de Turin de ce matin.

Cependant nous lisons dans le *Morning Post* d'hier : "Le cabinet de Vienne a donné à l'ambassadeur de France à cette cour, les assurances les plus positives que l'Autriche est parfaitement décidée à ne point tirer l'épée à moins qu'elle ne soit attaquée."

Quoi qu'il en soit, la rupture des rapports diplomatiques se consomme. Le 20, la légation russe à Turin faisait déjà ses préparatifs de départ, dit l'*Espresso*. Le prince Gagarin, premier secrétaire d'ambassade, avait ordre de se rendre au plus tôt à Paris. Un autre attaché d'ambassade était déjà parti pour Varsovie. Le Piémont avait également rappelé de Saint-Petersbourg sa légation, qui devait arriver à Turin sous quelques jours.

Si nous en croyons la dépêche suivante de Munich, en date d'hier, la Prusse, l'Espagne et le Portugal se joignent à la Russie. "La *Nouvelle Gazette de Munich*, dit-elle, publiée dans son numéro d'aujourd'hui une dépêche de Turin, en date du 21, annonçant que les représentants de la Prusse, d'Espagne et du Portugal font leurs préparatifs de départ."

Les trois souverains du nord sont depuis hier réunis à Varsovie et la dépêche suivante nous annonce l'arrivée dans cette ville de l'empereur d'Autriche :

"Varsovie, 22 octobre, 4 1/2 h. du soir.

"L'empereur d'Autriche, accompagné d'une suite nombreuse, vient d'arriver. Sa Majesté a été reçue à la gare du chemin de fer par l'empereur de Russie. De là, les deux souverains se sont rendus en voiture au palais Lazienki.

"L'empereur François-Joseph portait un uniforme russe et l'empereur Alexandre était en uniforme autrichien.

"Dans une autre voiture de la cour se trouvait le prince héritier de Russie, et dans la troisième le prince régent de Prusse et les princes prussiens."

Dans une lettre autographe adressée à l'empereur Napoléon, le czar, dit le *Constitutionnel*, aurait défini le caractère de cette réunion de Varsovie "de manière à lui enlever toute signification hostile contre la France."

Quoi qu'il en soit, le vote a commencé dans les états napolitains, avant-hier 21, dès sept heures du matin. Le télégraphe dit que la population se porte en masse au scrutin, et qu'à Naples on a déposé 90,000 suffrages affirmatifs, ce qui est à peu près le chiffre total des votants. Les dépêches ajoutent qu'on comptait partout sur une immense majorité, et dans quelques provinces mêmes sur l'unanimité.

La dernière dépêche de Turin, est ainsi conçue : "Naples, 22.—Les provinces d'Ostuni, Brindisi, Paola, Lecce, Constanza, ont voté l'annexion presque à l'unanimité. Les communications télégraphiques avec la Sicile manquent." (Voir aux dernières nouvelles.)

Quelques exagération qu'il puisse y avoir dans ces premiers détails, il est certain que le peuple se porte en foule au vote et qu'il a hâte de sortir à tout prix de l'état de confusion et d'anarchie où il se trouve.

Victor-Emmanuel s'est mis en marche hier pour Naples. Une dépêche de ce jour nous annonce qu'il est à Castel-Sangro et qu'il arrivera dans la capitale des Deux Siciles le 28, c'est-à-dire le lendemain de la proclamation du plébiscite. De grands préparatifs se font pour sa réception.

La maison du roi, disent la *Gazette de Turin*

et l'*Espresso*, a reçu l'ordre de se trouver à Naples le 25.

Un combat a eu lieu le 17 à Isarna entre le corps d'avant garde des Piémontais et les soldats du roi de Naples. L'avantage est resté aux Piémontais, qui se seraient emparés du drapeau du 1er régiment de ligne napolitain et auraient fait 7 à 800 prisonniers, parmi lesquels 50 officiers et les généraux Scotti et Douglas.

Les Napolitains se sont repliés sur Venafro, où il est probable qu'il y aura un nouvel engagement.

La brigade Vont-Michel, qui n'avait pas reparu depuis le combat du 1er octobre, vient de rentrer dans Capoue, dit un journal. Elle a soutenu, contre les corps garibaldiens, plusieurs combats acharnés dans lesquels il y a eu des pertes sensibles de part et d'autre. Elle a perdu sept officiers. Le fils du général est au nombre des morts ; il a été tué aux côtés de son père, dont il était aide de camp. On pensait que les hostilités seraient reprises le Volturne après que Victor-Emmanuel aurait fait dans Naples son entrée solennelle.

Cependant la *Persévérance* prétend que les opérations ne recommenceraient activement qu'après l'arrivée de nouveaux renforts.

Du reste, Garibaldi a de nouveau déclaré publiquement qu'aussitôt l'arrivée du roi de Piémont, il se démettrait de la dictature.

On mande de Gaète, à la date du 17 : "Hier, l'amiral Le Barbier de Tinan est arrivé de Naples avec les vaisseaux *Bretagne*, *Saint-Louis*, la frégate *Descartes* et l'avisio la *Mouette*."

On assure qu'en réponse aux communications de la Russie, lord John Russell aurait remis tout récemment au cabinet de Saint-Petersbourg une note, dans laquelle l'Angleterre, en reconnaissant le droit de l'Autriche sur la Vénétie, déclarerait que pour toutes les autres parties de l'Italie, le cabinet britannique maintiendra de la manière la plus formelle le principe de non-intervention vis-à-vis toutes les puissances de l'Europe.

Serait-ce cette attitude de l'Angleterre qui rendrait le Piémont si hardi, ainsi qu'il résulte de la dépêche suivante qui nous parvient de Marseille, en date de Rome, 18. "Le comte de Cavour, y est-il dit, avant de rendre les prisonniers de guerre, exige que le pape éloigne tous les étrangers restés à son service. La plupart des fonctionnaires des Marches et de l'Ombrie ont fait acte d'adhésion au Piémont." Cela rappelle assez bien l'adhésion de l'agneau aux arguments de son loyal adversaire.

On mande de Madrid : "Le plénipotentiaire de Venezuela est arrivé à Madrid. Les feuilles ministérielles démentent la nouvelle que l'Espagne se propose de reconquérir Venezuela. Le ministre des affaires étrangères est toujours très gravement malade."

Nous reproduisons un article très-important publié par le *Moniteur* sur les affaires de Syrie. Après avoir retracé l'histoire des opérations militaires dans le Liban, il constate que les Turcs qui s'étaient chargés d'empêcher les Druses d'échapper, les ont laissés passer au milieu de leurs camps, franchir successivement les deux lignes de leurs postes placés dans la Beqaa et à l'est du Djebel-Cheiks et gagner le Haoran.

Après avoir déploré l'effet moral de cette trahison qui nous impose de nouveaux sacrifices, il adresse un pressant appel à l'Europe en montrant que "l'état des chrétiens en Syrie demande des moyens plus énergiques et plus décisifs, que la Turquie est impuissante à les protéger et à les arracher à la faim, que ces malheureux meurent de désespoir et de misère, sans ressources, sans vêtements, sans outils, sans moyens de transport et qu'il est urgent enfin que l'Europe tout entière vienne à leur secours."

La conséquence de cette note du *Moniteur* est évidemment une action plus énergique et plus décisive de l'Europe en Orient.

La *Persia* apporte d'Amérique à Liverpool les nouvelles suivantes, publiées par le *Times* :

"Des symptômes de soulèvements de nègres s'étaient manifestés dans les comtés de Princess-Anne et de Norfolk. D'après les avis parvenus de l'Oregon et de la Colombie britannique, les travaux des mines prenaient un grand développement. Des nouvelles du Japon reçues à San-Francisco annoncent que le ministre de France à Jeddo s'était retiré, parce que ses représentations n'avaient pas été accueillies relativement au traité."

"Deux révolutions éclataient dans la Nouvelle Grenade. Des centaines de personnes s'étaient enfuies de la ville et réfugiées dans les bois. Un corps nombreux s'organisait et se procurait des armes et des munitions, attendant une occasion pour attaquer la ville."

(Journal des Villes et des Campagnes.)

POLITIQUE FRANÇAISE EN ITALIE.

Tel est le titre d'un article publié dans le *Constitutionnel* du 24 octobre, et qui est regardé comme l'exposé officiel de la politique de Napoléon en Italie. Voici cet article :

"La politique de l'empereur en Italie est attaquée avec la même énergie des deux côtés les plus opposés de l'opinion. Voyons d'abord comment se forment ces attaques ; nous y répondrons avec autant moins d'embarras, que nous les aurons fait connaître avec plus de franchise."

"D'une part, on dit au gouvernement de l'empereur : Vous avez noblement sacrifié votre programme, afin de ne pas exposer la paix de l'Europe. En vous arrêtant à Villafranca, vous avez voulu prévenir la révolution, sauver le pape et réconcilier les princes et les peuples. Tout cela a été écrit et a pas été tenu. Votre signature apposée sur le traité de Zurich a été protestée par l'ambition et la mauvaise foi du Piémont, qui a méprisé la sienne. Les princes dont les droits étaient réservés sont en exil. La papauté, que vous déclariez vous consolider dans son pouvoir temporel, a perdu la plus grande partie de ses États. La révolution débordante dans la Péninsule elle-même a envahi la Sicile et Naples ; elle s'aggrave peut-être d'ici à quelques mois à la Vénétie ; elle démontre partout votre œuvre, et sa hardiesse même constate votre impuissance. Les désastres que vous infligez au Piémont ne l'ont-ils pas plus que vos conseils, et, en le désavouant, vous ne vous dégagez pas, car vous savez bien approuver ce que vous tolérez. Vous êtes ainsi, devant l'opinion, le complice d'une politique que vous êtes obligé de blâmer. Personne ne pouvant croire à la

faiblesse d'un grand pays comme la France et d'un roi, venant qu'il s'appelle Napoléon, c'est votre duplicité que l'on suppose."

"L'Europe, qui était habituée à compter avec vous, comme à se concerter en dehors de vous ; l'Église, elle-même, suspecte votre protection, et les sacrifices que vous faites dans l'intérêt du Souverain pontife ne réussissent pas à vaincre la défiance des catholiques. Sur le terrain le plus vite de cette situation fautive et humiliante, ne vous laissez pas traîner à la remorque de la Sardaigne ; ne soyez pas révolutionnaire malgré vous. Retenez d'une main ferme le traité de Villafranca, intervenez, afin de ne pas être entraîné ; rendez au pape ses provinces, aux princes leurs trônes, à l'Italie les conditions de son existence politique, que vous retrouverez bientôt la confiance de l'Europe, que vous avez perdue, et la reconnaissance de la papauté que vous vous êtes aliée !"

"De l'autre côté, on tient un langage bien différent. On dit au gouvernement de l'empereur : Vous avez pris en main la cause de l'Italie ; c'est votre initiative, c'est votre appui qui ont rendu à tout un peuple l'élan irrésistible de sa nationalité. Vous avez engagé l'argent l'honneur et le sang de la France dans ce grand intérêt. En signant la paix de Villafranca, vous avez réservé les droits des princes, mais vous ne les avez pas imposés ; vous avez rendu les Italiens à eux-mêmes, vous les avez faits les arbitres de leur destinée et les maîtres de leur sort. Le programme que vous n'avez pas cru devoir compléter, ils l'ont repris et ils le réalisent. Ils sont aujourd'hui les soldats de la cause dont vous avez été le promoteur et le soutien. En vain voudriez-vous arrêter l'idée italienne ; les idées sont comme les boulets, une fois lancées, on ne les retient pas. Sans doute, ce qui se passe est anormal et irrégulier, mais au-dessus des lois écrites, s'élève quelquefois, dans les crises sociales, un droit supérieur. C'est ce droit que défendent les Italiens dans les États romains comme dans le royaume de Naples. Leur conduite, qui doit être blâmée par la diplomatie, sera absoute et peut-être glorifiée par l'histoire. Qu'est-ce, en effet, que l'intérêt particulier d'une dynastie impopulaire comme celle des Bourbons de Naples, répudiée par son peuple, réduite à une résistance tardive dans un coin du royaume, et condamnée par le sentiment même de l'Europe réunie au congrès de Paris ? Qu'est-ce que la souveraineté politique du pape, incompatible avec l'indépendance de la nation, et qui ne peut être soutenue que par l'occupation étrangère ? Qu'est-ce que tout cela, comparativement à ce grand résultat de la constitution de la nationalité italienne, formée sous la protection de la France, et comme une avant-garde de sa puissance en Europe ? Cette cause, c'est la nation. Soyez franchement à votre principe, vous attaquez, où vos intérêts vous retiennent et où vos sympathies vous accueillent ; ne désavouez point, par vos réserves dans les Deux-Siciles, des efforts généreux qui, en définitive, ne sauraient ni blesser vos convictions, ni contrarier vos dessein. Ne prolongez pas à Rome une occupation qui irrite le sentiment national des populations, sans vous éviter l'ingratitude du gouvernement pontifical. Laissez se développer l'Italie dans une indépendance que vous avez encouragée, et dans une unité dont vous profitez. Enfin, que, selon votre parole, ceux qui sont aujourd'hui les soldats de leur affranchissement, soient demain les citoyens d'un grand pays !"

"Voilà, dans toute leur vivacité, sans les affaiblir, les reproches et les conseils adressés à la politique française par les opinions extrêmes. Si nous démontrions que cette politique ne pouvait, sans compromettre ses principes les plus incontestables, ses intérêts les plus essentiels, tenir l'une ou l'autre des deux conduites qu'on lui reproche de ne point avoir adoptées, nous aurions fait la meilleure justice possible des accusations que nous venons de reproduire. "Que demandent d'abord à l'empereur ceux qui voudraient le pousser à prendre parti entre l'Italie ? Ils lui demandent de se placer en dehors de tous les principes qu'il représente et de toutes les règles qu'il a posées. Ils lui demandent de renoncer à l'autorité morale qu'il exerce pour le bien et la paix de l'Europe. Ils lui demandent de se démentir et de se démentir. Est-ce possible ? L'empereur peut-il oublier qu'il est l'élu du suffrage universel et le représentant sur le trône des idées de la société nouvelle et de tous les progrès de la civilisation ? Peut-il trahir les origines de son nom et de la mission qu'il tient de la confiance du peuple français ? Ses ennemis le désignent sans doute, mais ils l'estiment trop pour l'Espresso."

"A qui, d'ailleurs, servirait une pareille défection ? à affaiblir le prestige de l'empereur sans profit pour personne. Il y a une chose que tout le monde comprend aujourd'hui même ceux qui la regrettent, c'est que l'influence considérable du souverain de la France un des éléments de l'équilibre, de la sécurité de l'Europe, et de plus, une des ressources les plus précieuses qu'elle puisse invoquer dans la situation tourmentée de la plupart des États. Seules, les hautes imprévues ou les rivalités méquines voudraient ruiner cette influence, destinée peut-être un jour à remplir un arbitrage utile au milieu des transformations qui s'accomplissent. L'empereur rendra d'autant plus de services au principe d'autorité, qu'il aura été plus équitable et plus sympathique pour les peuples."

"Mais allons plus loin, et demandons-nous dans quelles conditions la France serait placée par la conduite qu'on l'engage à tenir. Le traité de Villafranca répondait à une haute pensée ; il est profondément regrettable qu'il soit resté à l'état de lettre morte ; mais les souverains qui l'ont signé, n'ont jamais eu la prétention d'imposer par la force les droits qui s'y trouvaient réservés. Cette prétention eût été inconciliable avec la situation que le traité devait consacrer. L'Autriche perdait à Solferino sa suprématie en Italie ; en dehors de sa souveraineté sur la Vénétie, elle ne réservait rien. "La France devrait-elle hériter du rôle qu'elle venait d'arracher à la maison de Hapsbourg ? Devait-elle imposer à l'Italie sa domination, après avoir détruit celle de l'Autriche ? Ses promesses d'affranchissement devaient-elles aboutir à ce meurtre ? En effet, nous ne pouvons pas rétablir les anciens gouvernements, pour les abandonner le lendemain à leur restauration à la réaction inévitable de l'esprit national. Après les avoir rétablis, il faut les protéger en occupant militairement les capitales et les places fortes. Nous, les libérateurs de ce peuple, nous en devenons les garnisiers ! Rome, Bologne, Pérouse, Ancône, Florence, Parme, Modène, Palerme, Naples étaient condamnées à ne vivre que sous notre tutelle ; elles n'auraient changé que de servitude."

"Qu'aurait dit l'Italie, qu'aurait dit l'Angleterre, qu'aurait dit l'Europe tout entière ? Elles auraient vu dans la Péninsule ainsi protégée, une Italie française. "Et au profit de qui l'empereur aurait-il tourné ses armes contre son ancien allié, le roi de Sardaigne, et se serait-il mis en désaccord flagrant avec l'Angleterre ? Au profit de gouvernements qui, ne nous accordant ni leurs sympathies, ni leur confiance, n'ont aucun droit à réclamer de pareils sacrifices."

"L'empereur ne peut et ne veut faire de sacrifices pour les causes justes, pour les gouvernements qui ne sont pas antipathiques à leur propre pays et qui ne se posent pas en ennemis de la France. "Ainsi donc, à tous les points de vue, pour la conservation de la légitime influence de l'empereur en Europe, pour le maintien de nos bons rapports avec les puissances, pour la vérité de notre politique, pour l'honneur même de la France, cette conduite n'était pas possible."

"L'autre attitude était-elle moins impossible et moins perilleuse ? L'Italie traverse une grande crise de sa destinée ; elle est en révolution. Une situation révolutionnaire momentanément remplacée par ce pays les conditions régulières de l'existence internationale. De là ces perturbations profondes, ces atteintes portées au droit public, ces incursions violentes, ces annexions précipitées ? Est-ce que la France pouvait prêter la main à ces mouvements désordonnés ? Elle qui s'est fait un titre d'honneur de sa modération dans le succès ; elle qui, dans son esprit de conciliation et de justice n'a jamais aspiré qu'à prévenir les événements ou à les arrêter dans leur circonstance extrême, pouvait-elle se placer en dehors des règles qu'elle a toujours maintenues ? Aujourd'hui, nous excusons des défiances peut-être, mais si nous avions encouragé le

Piémont, au lieu de le blâmer, que serait-il donc arrivé ? Nous remplissons nécessairement avec la Russie, qui vient de retirer son ambassadeur de Turin ; avec la Prusse, qui proteste ; avec l'Autriche, qui se sent atteinte et menacée. Nous allions par une pente inévitable à la guerre universelle. La fortune de la France, son travail, son industrie, tout cela était livré aux hasards d'une lutte gigantesque. L'empereur changeait de rôle et de caractère. Modérateur de la révolution, il en devenait le chef ; pacificateur de l'Europe, il en devenait l'effroi ; arbitre puissant dans les questions d'équilibre, il perdait les titres mêmes de sa compétence ; élu par huit millions de suffrages, représentant de la volonté nationale, il n'était plus que l'instrument d'un parti."

"Ni l'une ni l'autre de ces deux attitudes ne se concilie, l'une avec l'intérêt de notre pays, avec la mission de l'empereur, avec le caractère de nos institutions, avec le mouvement des idées nouvelles qui s'imposent partout."

"La France ne pouvait pas plus remplir en Italie le rôle de l'Autriche qu'y servir la révolution. Elle ne devait pas plus favoriser les annexions révolutionnaires que les réactions absolutistes. Quand l'empereur invitait les Italiens à se faire soldats d'une grande cause pour devenir citoyens d'un grand pays, il ne parlait pas du Piémont, mais de l'Italie."

"Ses sentiments, comme sa mission, n'ont pas changé ; il veut toujours assurer l'indépendance de la Péninsule, sans y encourager l'anarchie. Souverain reconnu par l'Europe entière, il ne lui est pas permis d'approuver la violation du droit international. Souverain élu par le suffrage universel, il ne doit pas se faire l'appui des rois dont les peuples se retirent."

"En résumé, l'intervention de la France, contre le Piémont, serait un contre-sens ; l'intervention de l'Autriche en Italie, serait un retour offensif vers une situation qu'elle a définitivement perdue ; la complicité avec la Sardaigne serait un défi à l'Europe et un pacte avec la révolution."

"Qu'y a-t-il donc de praticable, et quelle ligne faut-il suivre ? On a élevé beaucoup d'objections contre la réunion d'un congrès. Un congrès ne serait impossible que si l'accord ne pouvait s'établir entre les puissances appelées à le composer ; or, est-il ainsi ?

"Depuis un an, il s'est fait en Europe un mouvement bien profond et qu'on ne remarque pas assez. Lorsque l'empereur, au commencement de 1859, a plaidé la cause de l'Italie, il avait à peine, pour elle, l'opinion de son pays."

"Aujourd'hui, tout est changé ; l'Angleterre, qui réclamait alors l'inviolabilité de 1815, demande maintenant l'unité italienne ; la Prusse, dans un document tout récent, émané de l'homme d'Etat distingué qui dirige ses affaires extérieures reconnaît dans la nationalité italienne un heureux pressage pour la nationalité allemande ; la Russie, sous l'influence d'un souverain libéral, se montre également disposée à tenir compte d'un élément nouveau dans la vie des nations ; l'Autriche elle-même a un immense intérêt à sortir des incertitudes qu'elle se heurte sur elle et les réformes qu'elle vient de donner ont une preuve qu'elle est résolue à entrer dans une voie libérale. Quant à la France, fidèle aux intérêts qu'elle a défendus, n'étant engagée avec personne, elle bénéficiera dans un congrès de la réserve qu'on lui reproche et de la modération qu'elle a su garder. — Mieux que tout autre peut-être, elle sera en mesure d'indiquer les points de transaction entre toutes les divergences. Après avoir franchi l'Italie, soutenu le pape à Rome, blâmé l'invasion des États romains et des Deux-Siciles, fait respecter le principe de non intervention, eu le respect d'elle-même, elle ne saurait être suspecte ni à l'Italie ni à la papauté, ni à l'Europe."

"Nous avons trop de confiance dans la sagesse des souverains qui se forment à représenter un congrès, pour ne pas être convaincus qu'ils comprendraient combien le prix de transaction est la condition même du rétablissement de l'ordre dans la Péninsule."

"L'Italie organisée et puissante est désormais un intérêt européen, et l'Europe, en le censurant par un acte de sa haute juridiction, se montrerait aussi prévoyante que juste."

M. Lincoln Président des Etats-Unis.

Hier, on a appris par la voie du télégraphe, la nouvelle que le candidat républicain, c'est-à-dire opposé à l'extension de l'esclavage, était assuré de son élection. C'est, comme on le sait, le 6 courant qu'ont eu lieu dans toute l'étendue des Etats-Unis les élections des électeurs présidentiels. Le grand Etat de New York, la Pensylvanie, tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre, comprenant le Maine, New Hampshire, le Vermont, les Massachussets, le Rhode Island et le Connecticut, le Michigan, l'Indiana, l'Ohio et l'Illinois sont tous pour Lincoln. Comme ces Etats nomment une majorité des électeurs, on a droit d'annoncer comme assurée l'élection du candidat républicain. En effet, en 1856, époque de la dernière élection présidentielle, le nombre des électeurs, qui n'a pu guère changer notablement depuis, était comme l'établissent le tableau suivant, qui montre la distribution des votes entre les trois candidats, qui se disputaient la présidence :

No. des électeurs.	Etats—31.	Buchanan.	Frémont.	Fillmore.
8	Maine.....	00	8	00
5	New Hampshire.....	00	5	00
13	Massachussets.....	00	13	00
4	Rhode Island.....	00	4	00
6	Connecticut.....	00	6	00
5	Vermont.....	00	5	00
35	New-York.....	00	35	00
7	New Jersey.....	7	00	00
27	Pennsylvanie.....	27	00	00
3	Delaware.....	3	00	00
8	Maryland.....	00	00	8
15	Virginie.....	15	00	00
10	Caroline du Nord.....	10	00	00
8	Caroline du Sud.....	8	00	00
12	Georgie.....	12	00	00
10	Kentucky.....	10	00	00
12	Tennessee.....	12	00	00
23	Ohio.....	00	23	00
6	Louisiane.....	6	00	00
7	Mississippi.....	7	00	00
13	Indiana.....	13	00	00
11	Illinois.....	11	00	00
9	Alabama.....	9	00	00
9	Missouri.....	9	00	00
4	Arkansas.....	4	00	00
6	Michigan.....	00	6	00
5	Wisconsin.....	00	5	00
3	Florida.....	3	00	00
4	Texas.....	4	00	00
4	Iowa.....	00	4	00
4	Californie.....	4	00	00

296 174 114 8

D'ici à quelque temps, tous les regards vont se tourner du côté des Etats du Sud, dans une anxieuse attente de l'attitude ou du mouvement qu'y vont prendre les esprits. La désunion y attendra-t-elle pour se mettre à l'œuvre, que la nouvelle administration soit installée et ait fait acte d'hostilité envers le Sud ? ou bien entrera-t-elle en campagne sans tarder ? C'est ce qu'on saura dans quelques jours. Ainsi que les amateurs d'émotions, qui seraient blasés à l'endroit des affaires

de l'Italie, prennent patience : ils n'en auront pas pour longtemps à attendre. Dans tous les cas, pour ne pas être trop désappointé, on fera bien de se rappeler que nos voisins ont la parole tapageuse, et qu'assez souvent leurs actes n'y répondent guère : *vox et præterea nihil.*

La Gazette de Sorel, en reproduisant notre article du 29 octobre sur le Conseil Législatif, y ajoute l'apostrophe suivante :

« Pour notre part, nous préférons l'abolition du Conseil ; ce serait une économie de plus et un contre-sens de moins dans notre forme de gouvernement. L'inutilité de ce corps en ce pays est évidente ; il suffit d'assister à ses séances, pendant quelque temps, pour s'en convaincre, et avec les éléments actuels qui le composent le *Canada* a raison de dire que le but que l'on se proposait en rendant ce corps électif a été manqué. »

Et d'un. Nos autres confrères ne trouveront-ils pas la question assez importante pour en dire un mot aussi ? Dans le cours de l'année prochaine, nous allons avoir des élections générales ; si l'on veut que l'opinion publique se manifeste aux polls, d'une manière ou d'une autre, au sujet du Conseil Législatif, soit en vue de faire décréter son abolition, ou de changer son mode de constitution, il serait temps de mettre la question à l'ordre du jour dans la presse.

Nominations Judiciaires.

Nous pensons que M. le recorder Gauthier est nommé juge pour le district de Kamouraska en remplacement du juge Taschereau qui doit aller à St. Thomas. Les fonctions de recorder sont dévolues à J. Crémazie, actuellement conseiller municipal. Nous ne doutons pas que ces nominations ne rencontrent l'approbation publique puisque les messieurs nommés aux emplois importants que nous venons de mentionner sont en tout points qualifiés pour en remplir dignement les devoirs.

On nous apprend aussi que le Dr. Roy, de la côte du Palais, se présente pour remplacer M. Crémazie, dans le Conseil Municipal.

Nos Forêts.

Les menuisiers, ouvriers ébénistes et autres artisans qui travaillent le bois en Europe commencent à apprécier la valeur de nos produits forestiers que nous leur exportons. Ces exportations deviennent d'année en année plus considérables et attestent l'importance de nos ressources en bois de construction, ressources que nous ne saurions trop ménager en évitant le gaspillage inutile qui en a déjà été fait. Il a été mesuré et inspecté dans l'espace de 10 mois en 1858, 778,769 pieds d'orme ; en 1860 le chiffre s'en élève à 1,128,589 pieds. La quantité de noyer cendré qui n'était en 1858 que de 12,562 pieds a atteint, cette année, le chiffre de 20,532. En 1858, les exportations en bouleau et érable constataient un montant de 88,323 pieds tandis qu'en 1860, elles sont portées à 517,549. Quant au chêne, au pin et à l'épinette il s'en exporte aussi en grande quantité.

Publication reçue.

Reçu le No. X des *Décisions des Tribunaux du Bas-Canada* : Nos remerciements à qui de droit.

On trouvera à notre page les Adresses de MM. A. Joseph, R. Shaw et Ths. Pope, concernant la Mairie.

Cour de Recorder.

(Devant F. O. Gauthier, *éc.*, Recorder.)

Jeudi, 8 novembre.

Avant sur un enfant.—Ferdinand Royer, boucher, résidant dans la rue St. Valier, a été condamné aujourd'hui à une amende de \$2, les frais à part, pour avoir chassé et menacé de maltraiter un enfant du nom de Napoleon Marcellais. L'enfant avait été auparavant assailli dans la nuit du 1er courant par quatre hommes, et les agents de police ayant vu le prisonnier le poursuivre immédiatement après, jugèrent qu'il faisait partie des lâches assaillants. Royer obtint un ordre d'arrestation contre un des hommes de police, mais les preuves lui firent défaut et il dut payer les frais.

Maison de désordres.—James McDonald, domicilié en arrière de la rue Saint-Matthieu, a été condamné à une amende de \$20 et à 2 mois de prison, avec une addition d'un autre mois de détention, si l'amende n'est pas payée, pour avoir tenu une maison de débauche, causant ainsi une nuisance à ses voisins.

Nominations.

BUREAU DU SECRÉTAIRE PROVINCIAL, (EST.)
Montréal, 3 novembre, 1860.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement nommer—

MM. David Bertrand, Jean Baptiste Beaudry, père, Antoine Casavant, Michel Morissette et Laurent Leclair commissaires pour la décision sommaire des petites causes, dans et pour la paroisse de St-Dominique, dans le comté de Bagot.

Il a en outre plu à Son Excellence nommer—
MM. François Lavallée, Narcisse Baugrand dit Champagné et Narcisse Durent estimateurs dans et pour la municipalité de la paroisse de St-Norbert, dans le comté de Berthier.

Correspondance.

UNION FÉDÉRALE OU LÉGISLATIVE.

(A l'Éditeur du Canadien.)

Monsieur,

La discussion commencée dans la presse au sujet de changements fondamentaux de la constitution politique des provinces britanniques de l'Amérique du Nord, n'intéresse personne à un aussi haut degré que nous, Canadiens français. Chacun doit y regarder de ses deux yeux, et y penser de tout son esprit, afin de se garantir de l'anéantissement national.

S'il est vrai que le gouvernement anglais, se propose de faire des changements organiques dans notre constitution, il nous importe beaucoup de savoir quels sont ces changements. Est-ce une union fédérale ou législative qu'il prépare ? Si c'est une union fédérale, nous remercierons Dieu et l'Angleterre, car nous aurons échappé, peut-être pour toujours, à l'anéantissement national. Mais si c'est une union législative ! nous pourrions alors dire adieu au Bas-Canada, qui comptera, dans le Parlement Uni, pour ce que compte la pauvre Irlande dans le Parlement Anglais.

Est-il raisonnable de craindre de la part de l'Angleterre une mesure aussi redoutable pour nous qu'une union législative ? La réception loyale que viennent de faire au Prince et à plusieurs des principaux hommes de l'Angleterre, les Canadiens français et catholiques, mise en contraste, comme par une volonté providentielle, avec le bas affront des soit-disant protestants orangistes du Haut-Canada, ne doit-elle pas nous rassurer sur les dispositions bienveillantes du gouvernement anglais, et nous faire espérer que l'Angleterre récompensera notre loyauté de la manière la plus chère au cœur des Canadiens, c'est-à-dire, en leur laissant leur nationalité au moyen d'une union fédérale ?

La dette publique, le principal obstacle à une telle union, pourrait bien être partagée en deux moitiés égales, payables une moitié par le Haut et l'autre moitié, par le Bas-Canada, chaque province restant solidaire pour le total, en conservant son recours contre la province faisant défaut, ce qui serait garanti par l'acte fédéral.

Un seul obstacle paraît insurmontable, c'est le refus de quelques-unes des Provinces à faire partie de la confédération, et c'est obstacle n'existe peut-être pas, s'il est vrai que le gouvernement anglais prépare une mesure de confédération.

UN CANADIEN.

Faits Divers.

—Le Dr. Von Iland est de retour de la Grosse-Isle, et a été nommé pour remplir les fonctions de médecin à l'asile des aliénés de Beauport, en l'absence du Dr. James Douglas.

MALHEUREUX ACCIDENT.—Dans la soirée de mercredi dernier, M. Jesse T. Ewell, de Norfolk, état de la Virginie, ayant surpris un de ses jeunes garçons à jouer dans sa cour avec un pistolet qu'il ne croyait pas chargé, prit l'arme des mains de son enfant pour l'examiner, mais au même instant le pistolet fit feu, et la charge fut reçue par la jeune fille de M. Ewell—une jolie enfant de neuf ans—qui était à apprendre sa leçon sur le pas de la porte. La petite fille se leva aussitôt en criant : « Oh ! papa, vous m'avez tuée ! » Un instant après cette exclamation, le sang commençait à lui sortir par le nez et par la bouche.

Le pistolet avait été chargé, dit le *Day Book*, auquel nous empruntons la narration de ce déplorable accident, avec deux postes, que l'enfant reçut dans le sein droit. La forte détonation jointe à l'hémorragie interne, causèrent sa mort instantanée. Le malheureux père, presque complètement privé de sa raison par cet effroyable accident, essaya, dans sa douleur, de s'ôter la vie. Il s'empara d'un couteau et fit un effort désespéré pour se couper le cou, mais il fut empêché de plonger sa main dans un deuil encore plus profond, par quelques uns de ses amis qui arrivèrent à temps pour l'en empêcher. On le consola du mieux que l'on put, et finalement il se tranquillisa. La mère de la malheureuse enfant passa la nuit à pleurer d'une manière déchirante la mort de sa fille bien-aimée. —(Pays.)

—Nos échanges américains contiennent le récit d'une mésaventure déplorable arrivée dernièrement à une jeune demoiselle de St-Louis. Il paraît que cette jeune personne souffrait d'un violent mal de tête. Durant la nuit, elle se leva pour se frotter les tempes avec de l'eau sédative, mais par malheur elle prit une bouteille qui était remplie d'encre indelebile. La fatale erreur ne fut pas découverte assez à temps pour arrêter les effets qu'elle devait occasionner au teint de notre jeune demoiselle. Il est dangereux, paraît-il, de se frotter au noir. —(Idem.)

—Les journaux de Halifax du 29 expiré, rapportent qu'à St. Jean on appréhende une famine l'hiver prochain, dans plusieurs districts, en conséquence des ravages causés par la maladie des patates et du médiocre rendement de la pêche. La Législature de l'Île doit se réunir le 3 décembre pour aviser aux moyens de conjurer cette calamité.

TEMPÊTE.—Un coup de vent très violent venu de l'Est, s'est fait sentir à New Haven, dans la soirée de dimanche et a causé des dégâts assez notables. Nombre d'arbres ont été déracinés ; mais l'accident le plus grave est la chute du clocher d'une église baptiste située dans Wooster place.

Les cloches, le portail, les colonnes du fronton ont suivi l'éroulement et écrasé une balustrade en fer, sans causer heureusement d'autres malheurs. On calcule que si le clocher, qui était haut de 240 pieds, avait été renversé dans la direction Nord ou Sud, il eût écrasé deux ou trois maisons particulières. —*Courrier des Etats-Unis.*

EXPLOSION D'UN STEAMER.—Louisville, 2 novembre.—Un comptable du vapeur *H. M. Hill*

a envoyé la dépêche suivante à la maison Shirley, Bell et Cie., de notre ville :

« La chaudière du *H. M. Hill* a fait explosion, en aval de Bâton rouge. Un grand nombre de gens de l'équipage sont blessés, quelques-uns grièvement. Neuf hommes ont été tués. Je suis sain et sauf. » —(Idem.)

CHUTE DE BLONDIN.—Dans une représentation qu'il vient de donner à Troy, le célèbre acrobate a perdu l'équilibre et est tombé de toute la hauteur de sa corde, tendue de la scène aux galeries supérieures d'un théâtre. L'effroi a été général dans le public ; mais il s'est bientôt rassuré en voyant Blondin se relever et déclarer que « ce n'était rien... au contraire ! » —(Idem.)

—Depuis quelques temps les parcs de Londres sont le théâtre d'un abus qui devient de plus en plus criant. Le dimanche, on ne peut plus s'y promener sans y rencontrer une douzaine de Spurgeon en herbe, qui, adossés contre un arbre, s'improvisent prédicateurs. Plus ils se montrent violents, ignorants, ridicules, plus ils attirent de monde. Dans le commencement, ces nouveaux régénérateurs d'une société corrompue, qui mêlent volontiers la politique à la religion, étaient peu nombreux, et s'ils n'avaient pas un air de sagesse patriarcale, ils avaient du moins atteint l'âge de raison. Par malheur, l'argent qu'on jetait dans leurs chapeaux à la fin de leur allocution, a tenté une foule de jeunes adeptes à qui la fermeture des tavernes fait des loisirs le dimanche, et nos promenades publiques sont aujourd'hui encombrées de saltimbanques, soi-disant orateurs, qui ont découvert qu'on gague davantage à prononcer un sermon sans grammaire qu'à danser sur des échasses ou à faire des tours de force sur la place publique.

—A la vente récente des bestiaux de la grande ferme de Pantou, dirigée par M. Dudding, célèbre éleveur du Lincolnshire, deux filles du baron Warlaby, bœuf gras d'une grande réputation, se sont vendues à des prix inconnus jusqu'à nos jours : lady Mary Bountiful, âgée de six ans, 3,120 francs, et lady Louisa Bountiful, âgée d'un an, 7,020 francs. Voilà un exemple qui prouve une fois de plus qu'il est avantageux d'avoir du sang noble dans les veines. Quatre-vingts autres pensionnaires de la même ferme ont rapporté une moyenne de 1,300 francs par tête. Un des principaux acheteurs a été M. Richard Booth, du Yorkshire, qui perçoit quelque chose comme 75,000 francs par an pour le seul louage des taureaux de sa ferme, lesquels voyagent non-seulement en Ecosse et en Irlande, mais sur le continent, et dont quelques-uns ne rentrent au domicile légal qu'après une absence de sept ou huit ans. Bon nombre des élèves de M. Booth sont allés en visite dans les fermes de l'Empereur des Français.

ÉTAT DE L'ECROU POUR LA PRISON DE QUÉBEC.

1er novembre 1860.

Nombre de prisonniers détenus sous sentence,	5
" sous prévention, d'après l'Ordonnance de Police.....	66
" Sous convictions sommaires en vertu de l'acte 22 Vict., chap. 105 et 106, statuts consolidés.	8
" en vertu d'autres actes.	20
" Matelots sous l'acte impérial.....	3
" " " Provincial.....	0
" attendant leur procès et non relaxés.	10
" détenus pour dette.....	2
" convaincus attendant leur sentence....	0
" Condamnés militaires.....	0
Total	114

(Ce chiffre comprend 62 femmes et 8 enfants.)

Un bon Journal de Familles.

Tous nos lecteurs peuvent n'avoir pas encore fait la connaissance d'un des plus utiles journaux d'agriculture à l'usage des familles et actuellement rendu à son 19me volume. Nous voulons parler de l'*American Agriculturist*, qui est une grande et magnifique feuille dévouée aux travaux pratiques des champs, du jardin et du ménage. Elle est rédigée par des hommes et des femmes qui joignent la pratique à la théorie et qui connaissent les matières qu'ils traitent. Ce journal fournit donc des connaissances nombreuses et précieuses non seulement aux fermiers, aux jardiniers, aux spéculateurs, aux planteurs d'arbres et à ceux qui ont quelques petits lots en culture dans les villages mais encore à toutes les familles. Nous conseillons à nos lecteurs d'envoyer \$1 au propriétaire, ORANGE JUDD, 41 Park Row New-York, et d'essayer l'*Agriculturist* pendant une année. On peut certainement s'en procurer une copie en s'adressant au propriétaire. Ceux qui souscriront maintenant pour le 20me volume, (1861) auront gratis le reste des numéros de cette année.

Annonces Nouvelles.

Huiles, Harengs, etc., à vendre.—A. J. Maxham & cie.
En débarquement.—Lane, Gibb & cie.
Sucre, Sirop, etc., à vendre.—E. & W. Poston & Cie.
Départ du vapeur *Columbia*.—J.-B. Lamère.

Encan.

Frais frais, etc.—A. J. Maxham & cie.

Naissance.

Le 7 du courant, la Dame de N. Balzaretto, écuier, du département des Donnes, a mis au monde un fils.

Mort.

Avant-hier, mercredi, le 7 du courant, à l'âge de 474 ans, après 5 semaines de maladie soufferte avec la résignation d'un vrai chrétien, Sieur Joseph Gauthier, commis-marchand. Il sera inhumé le Samedi prochain, à 8 heures A. M. Les parents et amis de la famille sont priés d'assister à ses funérailles. Le convoi partira de sa demeure, rue Fleurie, No. 84, St-Roch de Québec.

A St-Thomas, le 3 du courant, à l'âge de 80 ans et 7 mois, Magloire Têtu, écuier, J. P., après une maladie de quelques jours soufferte avec la résignation d'un vrai chrétien. Après avoir reçu les derniers secours de la religion il lui a fallu dire un dernier adieu à sa famille et ses amis qui conserveront longtemps sa mémoire. Ses funérailles ont eu lieu le 7 du même mois dans l'église de St-Thomas, où son corps a été inhumé au milieu d'un grand concours de personnes venues de toutes parts témoigner de leurs respects sur la tombe d'un bon citoyen, qui, par son énergie, sa charité et son intelligence, a su se rendre utile à la société et surtout à la paroisse de St-Thomas où sa mort laisse un vide difficile à remplir.

VENTES PAR ENCAN.

MARCHANDISES SÈCHES.

Par encan aux magasins des Soussignés, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, les 7, 8 et 9 de novembre. La vente commencera à DEUX heures précises chaque jour.

— SANS RÉSERVE, —

Pour clore d-a consignations :

UNE variété considérable de MARCHANDISES SÈCHES reçues récemment :
Lainages, Cotons, Toile, Soieries,
Etouffes, Marchandises de goût, etc., etc.
Ces marchandises peuvent se voir, tous les jours, dans l'avant midi.

G. & H. GIBSONE,

Québec, 7 novembre 1860.

Vente considérable de Thé frais, Cassonade brillante, Eau-de-Vie pâle d'Otard, Dupuis & Cie., Huile à salade fraîche, etc., etc.

Par encan seront vendus, VENDREDI prochain, le 9 du courant, aux magasins de H. LEMESURIER *éc.*, Quai de Gibb.

THÉS Twankays, en demi Colis.

Hyson do.
Cassonade brillante de Moscoude en boucauts.
Eau-de-vie pâle d'Otard, Dupuis & Cie., en barriques.
Do do do en caisses,
Genièvre de DeKuyper, en futailles,
Whisky écossais de Stewart, en caisses,
Huile à salade en pintes et chopines,
Vinaigre de Bordeaux de Bizart,
Pipes écossaises,
Empois de Glenfield,
Savon de Liverpool, n. 1 et 2,
Sel de Liverpool, en sacs,
Bouchons à vin, n. 1,
Papier à enveloppes,
Et une quantité considérable d'autres articles.

La vente à UNE heure et DEMIE précise.

A. J. MAXHAM & Cie.,

Québec, 7 novembre 1860.

E. C.

Fruits frais, Miel, Cidre, Coings, etc.

Par encan sera vendue, LUNDI prochain, le 12 du courant, aux magasins des Soussignés, rue Saint-Pierre :

UNE autre Consignation de POMMES de conserve cueillies à la main, consistant en :

Russettes,
Baldwins,
Harveys,
Seek no-further,
Spitzenbergs,
Grises,

— AUSSI, —

2 Barils, } Coings supérieurs.
3 Caisse, }
Cidre frais en quarts.

— ET —

Miel frais.

La vente à DEUX heures.

A. J. MAXHAM & Cie.,

Québec, 9 novembre 1860.

E. C.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

COMPAGNIE DU RICHELIEU

ENTRE

QUÉBEC ET MONTREAL,

Incorporée par Acte du Parlement.



Le splendide steamer neuf

66 COLUMBIA.

CAPIT. P. COTÉ.

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON

POUR MONTREAL,

CETTE APRES-MIDI A QUATRE HEURES.

Touchant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Pour d'autres informations, s'adresser à ce bureau.

J.-B. LAMERE, Agent.

Québec, 9 novembre 1860.

HUITRES, HARENGS, ETC.

Venant d'arriver par le vapeur *Arabian* et la goélette *Indutry*, et à vendre par les Soussignés,

50 QUARTS d'Huiles de Caraque,
100 Quarts de Harengs ronds,
100 Quarts de Harengs fendus,
40 Demi do do,
50 Quarts de Morue,
50 Du Morue verte.

A. J. MAXHAM & cie.,

E. C.

Québec, 9 novembre 1860.

En débarquement de la berge "Arctic."

75 BOUCAUTS de Sucre brillant p ime,

75 Tonnes de Sirop brillant.
100 Tonnes de Mélasse de Muscovado,
100 Quarts do do,
100 Boîtes de Tabac doux, 1^{re} et 5^{es},
25 Quarts Esprit de Térébenthine.

LANE, GIBB & Cie.

Québec, 9 novembre 1860.

E. & W. POSTON & CIE.,

Venant de recevoir et offrent en vente :

50 BOUCAUTS de Sucre brillant de Muscovado,
150 Tonnes, Poignons et Quarts de Mélasse épaisses de Cliefneges et de Muscovado,
250 Demi-caisses de Thé Sanchong,
500 Boîtes de Raisins frais de Loyer, Muscat et de Valence,
100 Caisse d'Huile d'Olive.

— AUSSI, —

5 Quarts vieux Whisky supérieur de Bourbon.
Basse-Ville, 9 novembre 1860.

Québec, 19 octobre 1860.

Marinades de Crosse & Blackwell.

BARILS assortis venant d'être reçus.
 À vendre par E. & W. POSTON & Cie.
 Québec, 19 octobre 1860.

EMMAGASINAGE.

EMMAGASINAGE DE PREMIERE CLASSE. Conditions Modérées.
O. MURPHY & Cie.,
Québec, 6 juin 1860. Qu i de Hunt.

WISKEY ECOSSAIS.

Venant d'être reçus.
100 CAISSES WISKEY ECOSSAIS SUPÉRIEUR, une douz. chaque. A vendre chez R. & W. POSTON & Cie.
Basse-Ville, 2 juillet 1860.

MASTIC! MASTIC!!

EN vessie, en quarts de 1 quintal,
Do do 2 do,
Do do 3 do,
A vendre par
TURCOTTE & FRÈRES,
No. 57, rue St-Pierre, Basse-Ville.
Québec, 24 octobre 1859.

GRAINE DE LIN! GRAINE DE LIN!

Le plus haut prix du marché sera donné par les sous-acheteurs.
TURCOTTE & FRÈRES,
No. 57, rue St-Pierre, Basse-Ville.
Québec, 24 oct. 1859.

PAIN DE LIN! PAIN DE LIN!!

Lin moulu et en pains, et Gaudriole.—A vendre par
TURCOTTE & FRÈRES,
No. 57, rue St-Pierre, Basse-Ville.
Québec, 24 octobre 1859.

ORGE! ORGE!

ORGE pour la soupe en barils de 2 qtr.
Do perlé do do
Do do do do
A vendre par
TURCOTTE & FRÈRES,
No. 57, rue St-Pierre, Basse-Ville.
Québec, 24 oct. 1859.

HUILE DE LIN DOUBLE BOUILLIE.

Do do cru.
A vendre par
TURCOTTE & FRÈRES,
No. 57, rue St-Pierre, Basse-Ville.
Québec, 24 oct. 1859.

BOUCHONS.

Venant d'être reçus de l'Alliance d'Oporto,
50 SACS de Bouchons à Bière. A vendre par
RYAN, BROTHERS & Cie.
Québec, 27 août 1860.

TERRE A PIPES.

VENANT d'être débarquée du JANVRIN de Poole et à vendre par
RYAN, BROTHERS & Cie.
Québec, 28 août 1860.

TUYAUX DE DRAINAGE ET SOMMETS DE CHEMINÉES.

Venant d'être reçus par le Janvrin, de Poole,
UN assortiment nouveau de Tuyaux de Drainage et de
Sommets de Cheminée, de la manufacture de Kinson
Clay Company. A vendre par
RYAN, BROTHERS & Cie.
Québec, 27 août 1860.

VINS, ETC., A VENDRE.

Les soussignés ont en main et offrent en Vente
UN assortiment considérable et Supérieur de Vins
d'Oporto et d'Andalousie, en futaille et en bouteilles.
Vins de Bourgogne, qualités assorties.
Chârets en futailles et bouteille.
Haut Safran.
Champagne, Cliquets, Raisin doré, Lac doré, etc.
Fameux Whiskey d'Irlande de Burke.
Génévère de Pomme de Pin, etc., etc., etc.
RYAN, BROTHERS & Cie.,
Québec, 17 août 1860. Rue St-Pierre.

A VENDRE,

50 MATELAS DE CRIN. G. & H. GIBSONE.
Québec, 10 août 1860.

Aile et Porter.

AILE d'Alsopp et de BASS en pintes et chopines,
A Porter de Hibbert en pintes et chopines.
A vendre chez
M. G. MOUNTAIN.
Québec, 10 août 1860.

Cigares de la Havane.

48 MILLE Cigares de la Havane, choisis et des variétés
excellentes suivantes: Frank Leslie, Clift
House, Punch et El. Tycoon, et à vendre chez
M. G. MOUNTAIN
Québec, 10 août 1860.

Vins et Eau-de-Vie en bouteilles.

200 CAISSES de Vin d'Oporto et d'Andalousie,
compréant Vrai & Cie., très pale et très
choisi, et Vins de Santo Sherries, et Oporto de choix de
Graham, et Penet Castillon, en caisses d'une douzaine
chaque. A vendre chez
M. G. MOUNTAIN.
Québec, 10 août 1860.

VINS D'OPORTO.

En débarquement du Niagara d'Oporto,

10 PIPES de Vin d'Oporto supérieur,
20 Poinçons do do,
54 Quartants do do,
112 Octaves do do,
Diverses variétés de Vin d'Oporto, supérieur de MM
Bruno, Silva & Fils. A vendre chez
LANE, GIBB & Cie.
Québec, 22 août 1860.

CHAMPAGNE.

45 PANIERS assortis, et à vendre chez
M. G. MOUNTAIN.
Québec, 10 août 1860.

Bière Forte de Guinness de Dublin.

100 QUARTS, pintes et chopines, attendus de
jour en jour par le Thomas Harward et
A vendre par
M. G. MOUNTAIN.
Québec, 13 juillet 1860.

A V I S.

LES CONSIGNATAIRES par la banque "ARETHUSA,"
Capt. Kirkpatrick, de Liverpool, sont requis de FIER
leurs ENTRÉES sans délai.
RYAN, BROTHERS & Cie.,
Québec, 20 août 1860. Agents.

CONSIGNATAIRE DEMANDÉ,

POUR la cargaison en destination étrangère de la bar-
que JANVRIN, de Portsmouth, jaugeant 184 ton-
neaux. HAMES, maître.
S'adresser à
RYAN, BROTHERS & Cie.
Québec, 22 août 1860.



Des milliers de personnes parlent tous les jours en
faveur du

CORDIAL DES ENFANTS

DU
DR. EATON,

et pourquoi? parce qu'il ne manque jamais de procurer un
soulagement immédiat lorsqu'on l'administre à temps. Il
agit comme par enchantement, et un seul essai vous con-
vaincra de la vérité de notre avancé. Il ne contient

NI PAREGORIQUE NI OPIUM

L'aucun genre et par conséquent soulage en faisant dispa-
raître les souffrances de votre enfant, au lieu de leur en
sensibiliser. C'est pourquoi, il se recommande de lui-même
comme étant la seule préparation digne de confiance, main-
tenant connue pour la DENTITION des ENFANTS, LA DIA-
RÉE, LA DYSSENTERIE, LES COLIQUES, L'ACIDITÉ DE L'ES-
TOMAC, LA FLATUOSITÉ, LES FROISSEURS DE TÊTE, et le
Croup, aussi, pour adoucir les gémissements, faire cesser l'inso-
mnie, régler les intestins et faire disparaître les douleurs. Il
n'a point d'égale—comme il est anti-spasmodique, on l'em-
ploie avec un succès infaillible dans les cas de CONVULSIONS
ou d'AUTRES ACCÈS. Comme vous estimez la vie et la santé
de vos enfants, et que vous désirez les sauver des conséquences
pernicieuses résultant certainement de l'usage de narcotiques
dont d'autres remèdes pour les maladies des enfants sont com-
posés, ne prenez que du CORDIAL DES ENFANTS DU DR.
EATON, vous pouvez lui donner votre confiance. Il est
parfaitement innocent et ne peut nuire en rien à l'enfant
le plus délicat. Prix 25 cents. Des directions complètes
accompagnent chaque bouteille. Préparé seulement par
CHURCH & DUPONT,
No. 409, Broadway, New-York



Le Sang Humain sain

ANALYSÉ

présente toujours les mêmes éléments essentiels, et de plus
par conséquent la VRAIE MESURE. Analysez le sang d'une
personne souffrant de la Consommation, des Affections du
Foie, de la Dyspepsie, des Scrofules, etc., et vous trou-
verez chaque fois certains défauts dans les globules rouges du
sang. Supplétez à ces défauts et vous revenciez bien. L'ALIMEN-
TATION DU SANG est fondée sur cette théorie—de là son
succès étonnant. Il y a

CINQ PRÉPARATIONS

adaptées aux défauts du Sang dans différentes maladies.
Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS BRONCHIQUES, ou
toute autre maladie de la Gorge ou des POUMONS, con-
sultez la Consommation, faites usage du No. 1, qui est aussi
le No. 2 pour la DÉPRESSION de VIGUEUR, la PERTE de L'AP-
PÉTIT, et pour toutes les AFFECTIONS CHRONIQUES, pro-
duites d'Excès, de DÉBILITÉ GÉNÉRALE, et de FAIBLESSE des
NERVES. No. 2, pour les MALADIES du FOIE, No. 3, pour le
DYSSPEPSIE. Etant toujours préparée pour être ingérée, elle
est prise par gouttes et portée immédiatement dans la
circulation, de sorte que ce que vous avez voulu le remède
Le No. 4, pour les IRÉGULARITÉS des FEMMES, l'HYSTÉ-
RIE, la FAIBLESSE, etc. Voyez pour cela les directions spé-
ciales. Pour le RHUME, les ÉRUPTIONS, les SCROFULES
des MAUX de REINS et de la VESSIE, prenez le No. 5. Dans
tous les cas on doit suivre scrupuleusement les directions
Prix de l'ALIMENTATION DU SANG (Blood Food) \$1 la bot-
teille.

Vendu par CHURCH & DUPONT,
No. 409, Broadway, New-York

LYMAN, SAVAGE & Cie., Montréal, agents pour le
Canada.
JOHN BOWEN,
Agent pour Québec.

Et à vendre par tous les droguistes.

28 mars 1860.—8m

A VENDRE.

1800 PIERRES à Meules de France
en débarquement du Thalia.
LANE, GIBB & Cie.
Québec, 2 juillet 1860.

SAVON DE CASEY.

1000 BOITES de Savon de Casey de
Liverpool, marque de la Couronne,
en débarquement et à vendre chez
LANE, GIBB & Cie.
Québec, 2 juillet 1860.

SUCRE ET MÉLASSES.

Les soussignés reçoivent directement, via Portland, par
le brick Sea Foam, de Cardenas:
100 BOUCAUTS de Cassonade de choix,
250 Tonnes, Mélasses brillantes et
100 Poinçons, Mélasses pour détail.
100 Quarts, épaisses pour détail.
A vendre par
LANE, GIBB & Cie.
Québec, 23 juillet 1860.

En débarquement du "Charles North-
cote,"

100 QUARTS de Vin d'Andalousie } marque
100 Octaves do do } divers.
100 Quartants d'Oporto de la Couronne,
100 Octaves do do,
60 Sacs de Bouchons à Vin et à Bière.
A vendre par
LANE, GIBB & Cie.,
Québec, 1er août 1860.

A VENDRE.

250 SACS de Riz, du Bohemian.
LANE, GIBB & Cie.,
Québec, 1er août 1860.

Huile de Foie de Morue.

8 QUARTS d'HUILE de FOIE de MORUE
fraîche, (faite le printemps dernier), par l'Alma
de St. Jean.
A vendre par
LANE, GIBB & Cie.
Québec, 18 juillet 1860.

CASSONADE.

30 BOUCAUTS, en réception du Grand Tronc, et
A vendre par
M. G. MOUNTAIN.
Québec, 27 juin 1860

Pommes de choix! Pommes de choix!!

LES Soussignés recevront par le premier vapeur de
l'Ouest un assortiment de choix de POMMES cuites
à la main, comprenant les meilleures variétés, Rus-
sell, Baldwin, Jamaica, Grises Dorées, Vertes. Ne cher-
chez pas plus loin, Seek no Further, Giroflées et Spitzen-
berg.
A. J. MAXHAM & Cie.,
Rue St-Pierre.
Québec, 6 août 1860.

MÈRES, SAUVEZ VOS ENFANTS!
PASTILLES VERMIFUGES
DU DR. PICAULT,
CONTRE LES VERS.

VERMIFUGE INFAILLIBLE ET TRÈS
AGRÉABLE A PRENDRE.

LES propriétés particulières des PASTILLES VERMI-
FUGES contre les Vers, n'avaient été jusqu'ici com-
binées dans aucune autre préparation analogue. Ces Pas-
tilles sont très-attractives à la vue, et elles exhalent

L'Arome d'un Délicieux Bombon.

Composées entièrement de

INGRÉDIENTS VÉGÉTAUX.

elles n'exigent aucune dose de Mercure. L'effet des Pastil-
les, quoique très-rapide, est toujours infaillible; leur action
est plus complète, plus entière que celle de tous les Ver-
mifuges nauséabonds et difficiles à prendre connus jusqu'à
ce jour.

D'ÉMINENTS MÉDECINS

attribuent à l'action des Vers sur le système, une foule de
maladies:

Inflammations d'Entrailles, Diarrhées, Dysenteries, Conges-
tions Cérébrales et autres affections graves.

C'est pourquoi les mères doivent avoir à temps et ad-
ministrer les Pastilles dès que les symptômes suivants se
manifestent: Teint pâle et Blême, Dépression de l'abdo-
men, Démangeaisons au Nez, Maux de Tête, Nausées,
Haleine désagréable, Rongements dans l'Estomac et les
Entrailles, Appétit Irrégulier, Constipation, Diarrhée, Lan-
gueur Générale et Mauvaise Humeur, Sommeil interrompu
par de fréquents Tressaillements et par des Maux de
Dents, etc.

LA CURE EST INFAILLIBLE!

DIRECTIONS:

Au-dessus de 6 mois, 1 Pastille matin et soir; de 1 an
à 3 ans, 2 Pastilles; de 3 ans à 6 ans, 2 à 3 Pastilles; de 6
ans à 10 ans, 3 à 4 Pastilles; au-dessus, 4 à 5 Pastilles;
adulte, 6 Pastilles matin et soir.

On continue ce traitement pendant deux ou trois jours
et plus, jusqu'à ce qu'il soit évident que le malade n'a
plus de Vers.

A vendre en gros et en détail à la pharmacie du
DR. PICAULT, No. 42, rue Notre-Dame, Montréal.

Agents pour Québec: O. GROSSE, M. D.,
JOHN MUSSON, Droguiste,
W. E. BRUNET, do.

A vendre par tous les Pharmaciens du Canada.
Québec, 20 juin 1860.

Le Grand Remède Anglais.

LES CÉLÈBRES PILULES
POUR LES FEMMES,
DE SIR JAMES CLARKE.

Cette précieuse médecine est infaillible pour la guéri-
son de toutes ces pénibles et fatales maladies auxquelles
la femme est sujette.

Il tempère toutes les crises et fait disparaître toutes les
obstructions provenant d'une cause quelconque, et l'on
peut compter sur une prompte guérison.

AUX FEMMES MARIÉES.

Il convient particulièrement. Il déterminera bientôt
les règles avec régularité.

PRÉCAUTION.

Ces pilules ne doivent pas être prises par les femmes encen-
tées durant les trois premiers mois, ou que c'est très-dangereux;
mais dans tout autre temps et en toute autre occasion, elles sont
parfaitement sûres.

Dans tous les cas d'affections des nerfs et de l'épinière,
de douleurs dans le dos et des jambes, de pesanteur, de fa-
tigue au moindre exercice, de palpitation de cœur, d'abat-
tement, d'hystérie, de mal de tête, fleurs blanches, et de
toutes les maladies douloureuses occasionnées par un dé-
rangement du système, ces pilules opéreront une guérison
qui n'aura pu être effectuée par d'autres moyens.

Les directions entières dans le pamphlet qui l'accompa-
gne chaque paquet doivent être soigneusement observées.
Une bouteille contenant 50 pilules et entourée de l'étam-
pe du gouvernement de la Grande Bretagne peut être ex-
pédiée franchise de port pour \$1 et 6 estampilles de poste.
Jon Moses, Rochester, N. Y., seul propriétaire.
Northrop et Lyman, N. Westale, C. O., agent généraux
pour le Canada.

En vente à Québec chez JOSEPH BOWLES, G. G. ARDOUTIN
J. MUSSON & Cie., et chez tous les Droguistes.
Québec, 20 juin 1860.—1a.

A VENDRE.

LA GOELETTE MARY, jaugeant environ
43 tonneaux réels, toute neuve et bâtie des
meilleurs matériaux. Son grément est com-
plet et très propre sous tous les rapports.
S'adresser à
C. & J. SHARPLES & Cie.,
Québec, 7 mai 1860. Rue St-Pierre.

A VENDRE:

LA GOELETTE RUPHNE, d'environ 30
tonneaux, avec ses Ancres, Chaines, Voiles
et autres Matériaux, telle qu'elle est maintenant
dans le chantier de M. JETTES, rue St-Paul. S'adresser à
J. AULD,
Québec, 23 avril 1860. Rue St-Paul.

CIDRE! CIDRE!!

Venant d'être reçu et à vendre par les soussignés:
CIDRE DE MONTREAL en poinçons en lots à la com-
modité des acheteurs.

A. J. MAXHAM & Cie.,
Québec, 22 juin 1860. Rue St-Pierre.

FROMAGE AMERICAIN.

UN PETIT LOT SUPÉRIEUR, venant d'être reçu.
E. & W. POSTON & Cie.
Québec, 6 juillet 1860.

Génévère Old Tom de Guernsey.

50 CAISSES, une douz. chaque.
A vendre chez
E. & W. POSTON & Cie.
Basse-Ville, 2 juillet 1860.

Empois de Maïs d'Oswego.

100 BOITES d'EMPOIS DE MAÏS DE
KINGSFORD, venant d'être reçues et
A vendre chez
E. & W. POSTON & Cie.
Basse-Ville, 2 juillet 1860

En débarquement du Thalia.

150 CAISSES de Claret supérieur de St
Basilien, Chambertin, St-Julien et Châ-
teau Latour.
50 Caisnes de Champagne n pintes et chopines.
A vendre chez
LANE, GIBB & Cie.
Québec, 2 juillet 1860.

LA SEULE DÉCOUVERTE
DIGNÉ DE CONFIANCE,
Pour la Restauration des Têtes Chauves
et des Cheveux Gris.

Plusieurs, depuis la grande découverte du Prof. Wood,
ont essayé non seulement d'imiter son restaurateur mais
ont prétendu avoir découvert quelque chose capable de
produire des résultats identiques; mais ils sont passés
comme ils étaient venus, éclipés par les merveilleux ré-
sultats de la préparation du Prof. Wood, et ont été forcés
de se retirer devant son irrésistible influence. Lisez le
témoignage suivant:

Bath, Maine, 18 avril, 1859.

Prof. O. J. Wood & Cie.: Messieurs!—La lettre que je
vous écris en 1856 au sujet de votre précieux restau-
rateur des cheveux et que vous avez publiée dans ce journa-
l et ailleurs a donné lieu à plusieurs investigations con-
cernant les faits en cause. On demande d'abord si réelle-
ment mon habitation et mon nom existent, comme le dit
la communication, ensuite si tout ce qui s'y rapporte est
vrai; en troisième lieu, si ma chevelure continue d'être
en bon état et si elle conserve sa couleur naturelle. A toutes
ces questions je réponds affirmativement. Ma chevelure
est même plus belle qu'à aucune époque de ma vie depuis
40 ans, plus soyeuse et mieux colorée; il en est de
même de mes favoris et ce qui fait que généralement
l'effet n'est pas obtenu c'est que la substance est enlevée
par de fréquentes ablutions du visage, tandis que si l'on
avait soin de s'essuyer la face après des favoris il s'en sui-
rait le même résultat que pour les cheveux. J'ai reçu un
grand nombre de lettres de toutes parties de la Nouvelle
Angleterre, me demandant si mes cheveux sont encore
en bon état; comme il se commet de nombreuses fraudes
dans la manufacture et la vente de diverses compositions
comme celle-ci, sans doute qu'elle a été indignement imitée
et employée, non seulement sans bon résultat, mais avec
un effet pernicieux. Je n'ai fait usage d'aucun de vos res-
térateurs quelconques depuis quelques mois et cependant
ma chevelure est aussi belle que jamais. Des centaines de
personnes l'ont examinée avec surprise, vu que j'ai main-
tenant 61 ans et que sans un seul poil blanc sur ma
tête ou sur mon visage et pour vous prouver ce fait, je
vous envoie une mèche de ma chevelure coupée la semaine
dernière. J'ai reçu votre faveur de deux quarts de bot-
teilles l'été dernier pour lesquelles je vous suis reconnais-
sant. Je les ai données à mes amis pour les engager par
là à en faire l'essai, après lequel plusieurs revinrent de leur
incrédulité, en achetèrent et s'en servirent avec un succès
complet. Je demanderai comme une faveur que vous
m'envoyiez quelque chose qui puisse me faire découvrir
la fraude dans le restaurateur vendu par plusieurs, je le
crois que la ou les bons effets sont nuls, l'insuccès est dû à
une préparation falsifiée qui fait tort à l'inventeur du re-
mède véritable. Je pense que je devrai continuer de vous
faire connaître les résultats de votre Restaurateur sur ma
chevelure, comme je ferai part à tous ceux qui s'infor-
meront auprès de moi, de ma foi inébranlable dans ses
résultats précieux. Je demeure, cher monsieur,
votre, etc.
A. C. RAYMOND.

Aarons, Rue Ky, 30 Nov. 1858.

Prof. O. J. Wood: Cher Monsieur.—Ce serait certaine-
ment vous faire une grande injustice que de ne pas faire
connaître au monde les résultats merveilleux et inattendus
que j'ai éprouvés en faisant usage d'une seule bouteille de
votre Restaurateur. Après avoir employé chaque espèce
de restaurateur existant, mais sans succès, et trouvant ma
tête presque dépourvue de cheveux, je fus finalement en-
gagé à essayer une bouteille de votre restaurateur des
cheveux. Maintenant la sincérité et la justice m'obligent
de faire connaître à quiconque peu lire ceci que je possè-
de actuellement une nouvelle et belle chevelure que je
crois plus riche que la première. Je prendrai donc occa-
sion de recommander ce précieux remède à tous ceux qui
pourront en avoir besoin. Votre, etc.
REV. S. ALLEN BROWN.

P. S.—Ce témoignage de mon approbation de votre pré-
cieuse médecine (comme vous le savez) n'a point été solli-
cité;—mais si vous le jugez digne de prendre place avec
les autres, s'il ne les détruit pas et qu'il dise quelque chose,
insérez-le à votre gré. Votre, etc.
REV. S. A. B.
Dépôt, 444 Broadway, et vendu par tous les détaillants
du monde.

Le Restaurateur est mis en bouteilles de 3 dimensions
savoir: larges, moyennes et petites; la petite contient 4
pintes, et se vend \$1, la moyenne renferme au moins 20 per-
cent de plus en proportion que la petite, et coûte \$2; la
grande tient 4 40 per cent de plus en proportion et se dé-
taille pour \$3.

O. J. Wood & Cie., propriétaire, 444, Broadway, New-
York, et 114, rue du Marché, St-Louis, Mo.

En vente chez tous les Pharmaciens et chez les mar-
chands d'articles de fantaisie.
Québec, 5 Septembre 1860.—3m

BRIQUES A FEU.

En débarquement du Janvrin, de Poole,
21,000 BRIQUES à feu supérieures, de la ma-
nufacture de Kinson Clay Company
A vendre par
RYAN, BROTHERS & Cie.
Québec, 27 août 1860

Génévère de DeKuyper.

15 POINÇONS venant d'être reçus par le Har-
ger. A vendre par
RYAN, BROTHERS & Cie.
Québec, 13 août 1860.

SAVON DE LIVERPOOL.

DE la célèbre manufacture de Steele, marque de la
Couronne, venant d'arriver par le Countess of Elgin,
et à vendre par
RYAN, BROTHERS & Cie.
Québec, 1er août 1860.

CORDAGE GOUDRONNE.

Attendus de jour et jour par le CAMEO et à vendre.
250 ROULEAUX de CORDAGE, grosseurs as-
sorties de 2 à 44 pouces.
RYAN, BROTHERS & Cie.
Québec, 20 juillet 1860.

Génévère de Pomme de Pin.

12 PIPES de GENEVÈRE de POMMES DE PIN
DE RYBENDES venant d'arriver par le GEL-
LERT, et à vendre par
RYAN, BROTHERS & Cie.
Québec, 4 juillet 1860.

Harengs! Harengs!!

EN débarquement du Ste. Anne, de Canso, et à vendre
par les Soussignés, rue St-Pierre.
500 Quarts de Harengs No. 1, en lots à la com-
modité des acheteurs.
A. J. MAXHAM & Cie.
Québec, 6 août 1860.

Fromage Anglais de Laiterie.

38 BOITES d'excellent Fromage de laiterie, colore,
en réception et à vendre chez
M. G. MOUNTAIN.
Québec, 10 août 1860.

Tabac de Fantaisie.

FRUITS et Fleurs, et autres marques non encore impo-
rtées en Canada, et à vendre chez
M. G. MOUNTAIN
Québec, 10 août 1860.



Département des Terres de la Couronne,

Québec, 10 octobre 1860.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL nommer JÉRÉMIE LAPORTE, de St. Gabriel de Brandon, écrivain, Agent pour la vente des Terres publiques dans le Township de Peterboro, dans le Comté de Maskinonge et Berthier.

7 novembre 1860. — 6s 11s.



BILLS PRIVÉS.

LES PERSONNES qui, dans le Bas-Canada, se proposent de demander à l'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE des BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, à l'effet d'obtenir des privilèges exclusifs ou des pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, pour régler des arpentages ou des limites, ou pour faire toute chose qui aura l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées, que par la 51me règle et suivantes (lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette du Canada) elles sont requises d'en donner DEUX MOIS d'AVIS dans la Gazette du Canada, en Anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés.

ALFRED TODD,

Greffier en chef du bureau des bills privés.
Québec, 5 novembre 1860.

Le Canadien et l'Ere Nouvelle sont autorisés à reproduire cette annonce jusqu'à l'ouverture de la session.

BANQUE DE QUEBEC.

AVIS EST par le présent donné qu'un DIVIDENDE de QUATRE PAR CENT a, ce jour, été déclaré sur le montant du capital payé de cette Banque, pour les six mois courants, et sera payable le ou après le 3e jour de DÉCEMBRE prochain.

Le Livre de transfert sera fermé depuis le 15 novembre jusqu'au 3 de décembre, ces deux jours inclusivement.

Par ordre de la Chambre. C. GETHINGS,

Québec, 31 octobre 1860.

A VENDRE

DANS la paroisse de St-Michel, près de l'Eglise, une belle MAISON, toute neuve, à deux étages, avantageusement située pour le commerce, avec Hangar, Etable, etc.—S'adresser sur les lieux au propriétaire.

F. X. CORRIVEAU,

7 novembre 1860. — 1m.

FLEUR A VENDRE.

Venant de débarquer et à vendre :

8000 QUARTS de Fleur superfine du Haut-Canada et des différentes marques de l'Ouest 1000 Quarts de Fleur de fantaisie, meilleure qualité.

— AUSSI —

500 Quarts de Fleur de double extra pour la pâtisserie.

L. RENAUD,

Québec, 7 novembre 1860. — 2m.

En réception du Sea Duck, de Cuba.

100 BOUCAUTS de Sucre brillant de Muscovado.

— AUSSI —

128 Tonnes de Mélasse de Muscovado,

115 Do do glaciées.

ROSS & Cie.

À vendre par Québec, 7 novembre 1860.

EN DÉBARQUEMENT.

2000 BARILS de Fleur fraîche mouluée, de fantaisie et extra.

500 Barils de Fleur fine.

— AUSSI —

400 Quarts de lard prime mess.

150 Do prime mess et prime.

ROSS & Cie.

À vendre par Québec, 7 novembre 1860.

REQUETE

À

A. JOSEPH, ECR.

Québec, 31 octobre 1860.

NOUS, les Soussignés, Electeurs Municipaux de la Cité de Québec, étant d'opinion que le choix réitéré de Maires de la même origine est une injustice dans une société comme la nôtre ; et ayant pleine confiance dans votre intégrité, dans votre habileté financière et votre expérience municipale, vous prions de vous présenter comme candidat à la prochaine élection pour occuper le fauteuil civique, vous promettant nos votes et notre appui cordial.

W H Anderson, Geo Burns Symes, Geo H Simard, M P P, H S Scott, Edward Glackemeyer, Joseph Morrin, M D, Thos McGreevey, Wm Marsden, M D, John LeMesurier, John Ross, James Gillespie, C Fremont, T Fourrier, S Lelièvre, J P Proulx, M A Plamondon, Arch Nico, Jas H Michaud, William White, Pierre G Huot, D C Thomson, Robt Maxwell, Geo A L Wood, Henry Fry, H C Austin, John Coote, Wm Paterson, W S Duffett, C W Wilson, M Dubé, J M Kerr, John Fraser, Wm Sutherland, James Pettott, Pierre Protain, Daniel Rae, W McLimont, James Paterson, Norval Goudie, James Mitchell, Benj Prior,

Joseph White, Rich Hudson, Wm Hennessy, John Stuart, John Smith, Wm Kent, W H Leslie, Veuve Morgan, A Samuels, John Anderson, Wm Home, A R McDonald, J H Willan, J G Clapham, F W G Austin, Alex Fraser, W Kirwan, Thos Hahrahan, W Miller, James McCullen, Rich Neville, Louis Bourgette, J B Morissette, N L Hardy, J B Marcotte, E Piché, N Lemieux, Lazare Noël, L G G Loof, Peter Deniss, Louis Simonneau, L Tarcolette, J Blagdon, P Talbot, Joseph Demers, Joseph Lachance, Pierre Bérard, E Michon, L G Trudelle, Bazile Lavergne, Samuel Paymand, John F Hammond, H Ross, Joseph Petry, L Dionne, F Turgeon, P V Robin, Paul J Charlton, J L Paradis, W J Newton, B Daikers, Robt Galt, Saml Brown, Wm Hamilton, Jas Hamilton, Richard McDonough, John Hoffeldt, Joseph LeSueur, A McCallum, E B Harris, H Allard, P Henchey, A Wallace, W H Alexander, P McQuinn, W St M Bingham, Geo Harvey, Isidore Robitaille, Arthur O'Neil, Wm Le Lacheur, William Cole, Robert Brodie, Patrick Killen, James Kelly, Robert Dore, Henry Willis, James Davison, John Provau, jr., Wm Baxter, James Atwill, Thomas Ryan, J H Pritchard, James Hamilton, John O'Brien, Mar in Hannon, Louis Brindamour, James Welch, Robert Hillier, Alex Thom, George Cook, Thos Laidlaw, Geo Hall, F H Hall, M Keotin, William Kerr, James O'Donnell, G Gérard, Joseph Martel, jr., Joseph Martel, P Drolet, L D Colomb, Mat Hanwidd, Michael Boyce, Wm Wilson, S J Bennett, W LeCheminant, Joseph Cauchon, M P P, E D Ashe, M R, Edward Rochette, François Trudel, Wm Wiggs, W Thom, Jas Woodley, Thos Bickell, Joseph Woodley, Fred H Wyse, Simon Levey, W F Wood, Rich Nettle, P McNaughton, Amable Thibault, Louis Moisan, Jos Larose, fils, Jean Parent, Louis Larose, père, Prime Larose, Ed Andrews, E McConkey, John O'Connor, Jean Moisan, J B Guérin, Prique Cantin, Joseph Hallée, Louis Thibault, Isidore Gouge, Pierre Gouge, François Dion, David A Ross, Geo Futoyve, W A Himsworth, Cyr L Sozor, Antoine Dapion, Thos Posten, Geo F Gibsons, James Burgess, William Tait, James Tibbits, F N Lapointe, Joseph Deniss, Benj. Michaud, Ferdinand Garant, John Kirwin, John Thomson, J H Clint, U J Labbé, Florent Guay, H J Noad, U J Tessier, M C L, L Stafford, C Tété,

P Garneau, Adam Aird, W Henry Wartele, M Stevenson, John L Fry, William Hickman, A Waters, William Bethel, M White, W H Ashworth, J R Healey, R Rogers, Wm Hossack, Daniel McGie, George Thompson, Nicholas Wilmsnt, Geo H Kenfrew, W J Bates, M G Mountain, Wm H Baldwin, Wm Dinning, John Darlington, Ths Lloyd, John S Bowen, W G Russell, T Ledroit, J R Audy, P W Henchey, G A Mailleuc, G S Dery, H H Duffin, C Green, John Wells, Patrick Pender, John Pender, Wm Laird & cie, Jas H Marsh, Ths Hobbs, William Kerr, Wm Kerr, junr, Hy Knight, Ths Norris, Chs Corneil, Sam C Corneil, John Steven, Honoré Plamondon, W F Lemesurier, Charles Little, Robert Neill, Thos W Payne, G M Gore, James Macadams, John Cullop, James Maclean, J H Davis, John Kerr, John McGee, Louis Savard, Charles Fedard, Noël Guillet, Jean Savard, Joseph Savard, Jacques Bonhomme, George Lépine, L Thibault, O Lefrançois, J Cloutier, J Faberge, J B Thibau leau, J Drolet, A Grenier, E Martel, J Lacuse, P Falardeau, E Bureau, P Dugal, C Dompierre, A Labreque, O Brosseau, D Gariépy, J Savard, fils, J Drolet, F Meyrant, Ed Marcoux, Jean Dufresne, M Fiset, J B Bouré, Cyrille Morency, Narcisse Poulin, Louis Poulin, Cléophasse Laroche, Jean Mercier, Evariste Giguère, Jean Bargesse, Léandre Villeneuve, Jean Lachance, fils, Jean Lachance, père, Paul Lepper, Geo C Reffenstein, Et autres.

RÉPONSE.

MESSIEURS.—Je ne puis refuser d'accepter votre requête couverte de si nombreuses signatures. Si je suis élu pour occuper le fauteuil civique je ferai tous mes efforts pour continuer de mériter la haute confiance exprimée dans votre réquisition, en remplissant de mon mieux les devoirs qui m'incomberont comme Maire de cette Cité.

J'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur, A. JOSEPH.

Québec, 2 nov. 1860. — 5 nov

AUX ELECTEURS MUNICIPAUX

DE LA

CITÉ DE QUÉBEC.

MESSIEURS.—Permettez moi de vous informer que c'est mon intention de solliciter vos suffrages à l'élection prochaine d'un Maire. Aujourd'hui, il me serait superflu de faire plus que de vous engager à examiner mes votes dans le Conseil de Ville pendant les cinq dernières années, et de vous rappeler qu'il y a deux ans je me suis retiré de la lice en faveur de A. JOSEPH, écrivain afin de ne pas diviser votre influence et vos votes. Ces faits je pense, engageront plusieurs d'entre vous à voter pour moi à la prochaine élection.

ROBERT SHAW.

Québec, 5 novembre 1860.

AUX ELECTEURS

DE LA

CITÉ DE QUÉBEC.

MESSIEURS.—La réponse de M. LANGVIN qui refuse de se porter Candidat à la MAIRIE, m'a engagé à accepter l'invitation qu'un grand nombre de Citoyens influents parmi vous m'ont fait l'honneur de réitérer enfin que je consentisse à me présenter comme Candidat pour remplir cette charge. Je vous suis très-reconnaissant de cette généreuse expression de votre confiance. Votre appui est motivé par la connaissance que vous avez de mon caractère, et soyez certain que ma conduite prouvera combien hautement j'apprécie la valeur de votre bonne opinion et le sentiment des obligations qu'elle m'impose. Permettez moi de croire que votre expérience de mon passé sera une garantie pour l'avenir. Il nous reste peu de temps pour nous préparer à la lutte, mais l'énergie et l'activité nous assureront la victoire. Dans ce but nous allons nous mettre immédiatement à l'œuvre.

Je suis,

Messieurs,

Votre, etc.,

THOS. POPE.

Québec, 5 novembre 1860.

SOULAGEMENT EN DIX MINUTES.

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN.

LE REMÈDE ORIGINAL ÉTABLI EN 1737, et le premier article du genre encore introduit sous le nom de "PASTILLES PULMONAIRES," dans ce pays ou dans d'autres ; toutes les autres Pastilles Pulmonaires sont des contrefaçons. Les véritables portent le nom de BRYAN gravé sur chaque PASTILLE.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Guérissent la Toux, les Rhumes, le Mal de Gorge, la Raucité.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Guérissent l'Asthme, les Affections Bronchiques, la Difficulté de Respirer.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Guérissent le Crachement de Sang, les Douleurs de Côté.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Guérissent les Attaques de Consommation, les Maladies des Poux.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Guérissent l'Inflammation de la Luette et des Amygdales.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Guérissent les Soudites Affections en Dix Minutes.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Sont un Bienfait pour toutes les Classes et les Constitutions.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Conviennent aux Vocalistes et aux Orateurs.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Sont d'une forme simple et d'un goût agréable.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Non-seulement soulagent, mais opèrent des guérisons durables.

LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN Sont garanties comme devant satisfaire tout le monde.

Toute Famille devrait avoir une Boîte des

PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN dans sa maison.

Tout voyageur devrait avoir dans sa poche une Boîte de PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN

Personne ne fera d'erreur de donner 25 cents pour LES PASTILLES PULMONAIRES DE BRYAN.

JOB MOSES, seul propriétaire, Rochester, N.Y.

A vendre chez J. MUSSON, JOSEPH BOWLES et G. G. ARBOUR, Québec, et chez tous les détaillants de remèdes.

NORTHOP & LYMAN, Newcastle, C. O., Agents généraux pour les Canada. 5 novembre, 1860 — 6m.

LES AMERS OXIGÉNÉS.

Les qualités de cette médecine lui donnent une existence impérissable. Pour anéantir la maladie et fortifier la santé, elle n'a pas d'égale.

Pour les maladies suivantes ces amers sont un spécifique, savoir :—La Dyspepsie ou l'Indigestion, les Aigreurs d'Estomac, l'Acidité, la Constipation, la Perte de l'Appétit, le Mal de Tête et la Débilité Générale.

Dans plusieurs parties de notre pays cette préparation est beaucoup employée par les médecins praticiens, et elle paraît avoir rendu la santé à plusieurs qui semblaient condamnés.

Voici quelques témoignages de médecins bien connus :

MANFIELD, TIOGA Co., Pa., 26 août 1858.

J'ai employé les Amers Oxigénés dans ma pratique avec un succès décidé dans des cas de débilité et d'épuisement général, etc., et je la recommande avec confiance dans ceux de débilité générale et pour les maladies des organes de la digestion.

F. H. WHITE, M. D.

AUBURN, N.-Y., 6 septembre 1858.

Messieurs.—Occupé comme vendeur de médecines pendant ces quinze dernières années, je n'ai jamais vendu pour la dyspepsie une médecine qui m'a procuré une si grande satisfaction que les Amers Oxigénés, et pour cette maladie je la recommande toujours.

H. G. FOWLER.

BURLINGTON, Vt., 12 nov. 1854.

Messieurs.—Je suis heureux de déclarer que j'ai essayé les Amers Oxigénés pour l'indigestion et la débilité, et que j'ai éprouvé un soulagement immédiat par l'usage d'une partie d'une bouteille. J'ai la plus grande confiance et remède pour guérir la dyspepsie et la débilité générale, et je la recommande avec beaucoup de plaisir.

Votre, etc., JAMES LEWIS, M. D.

Préparés par S. W. Fowle & Cie., Boston. A vendre chez tous les droguistes et les détaillants de Etats-Unis et du Canada. Prix : 25 cents, 50 cents et 1 la bouteille.

Québec, 22 octobre 1860.—1m

L'ELIXIR DE N. H. DOWNS.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une annonce contenue dans une autre colonne de ce journal au sujet de l'Elixir de N. H. DOWNS pour la toux, le Rhume, la Toux crasseuse, etc.

Cet article est garanti devoir donner une entière satisfaction.

Nous espérons que tous en feront l'essai ; les bouteilles de 2 onces ne coûtent que 25 cents chacune.

En vente à Québec chez Giroux, Musson, Bowen, Burke, Ardouin, Sturton et Bowles.

Québec, 6 février 1860. — 1a

LE PAIN KILLER.

Le PAIN KILLER, manufacturé par J. M. HENRY & Sont, appelé Liniment de Vermont, de HENRY, est garanti pour le meilleur article de ce genre sur le marché.

Il est en grandes bouteilles et au bas prix de 25 cents.

Nous conseillons à nos lecteurs d'en faire l'essai car s'ils n'en sont pas satisfaits leur argent leur sera rendu.

En vente chez tous les droguistes de Québec.

Québec, 6 février 1860. — 1a

MM. E. LARUE & Cie., ayant reçu un nouvel assortiment complet de MAGNIFIQUES PIANOS de la facture de MM. SCHNEIDER, de Stuttgart, invitent le public à venir les voir, No. 24, grand de rue St-Jean.

Québec, 5 novembre 1860.—10f.

A VENDRE.

LA GORLETTE fine voilière SUDHERLAND, si avantageusement connue, avec tous ses Agrès et en très bon ordre, à des conditions avantageuses.

S'adresser à

LOUIS-DAVID BLANCHET,

ou à REGISTE MÉNARD,

St-Michel, St-Valier.

Québec, 5 novembre 1860.—1m.

Eau-de-Vie, etc., à vendre.

2 POINÇONS d'EAU-DE-VIE de Planat, vendant de 1853,

1 Poinçon de vieux Vin d'Oporto,

RYAN, BROTHERS & Cie.,

Québec, 5 novembre 1860. Rue St-Pierre.